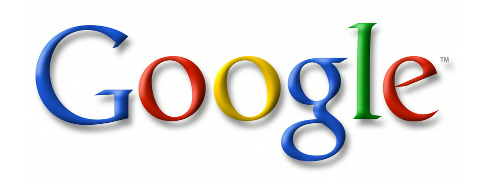
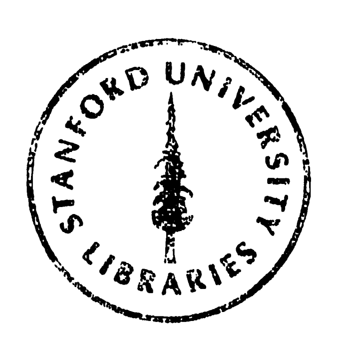




No 6.

Pour paraître prochainement ;

LA RÉPUBLIQUE

ET LES

MISSIONS DU PARAGUAY

SITUATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, RELIGIEUSE

Et Considérations historiques appuyées sur des documents inédits

GÉOGRAPHIE—STATISTIQUE—ARCHÉOLOGIE—ETHNOGRAPHIE—GOUVERNEMENT—AGRICULTURE—INDUSTRIE—COMMERCE

2 VOL.

AVEC ATLAS DE 12 PLANCHES LITHOGRAPHIÉES A DEUX TEINTES ET UNE CARTE

PAR

M. Alfred DEMERSAY

PORTRAITS, VUES, MONUMENTS, ÉTUDES ETHNOGRAPHIQUES ET ARCHEOLOGIQUES.

Le Docteur Francia — C. Antonio Lopez, Président de la République du Paraguay—M. Bonpland—Le général Artigas.

Habitants de l'Assomption—Indiens Payaguas—Indiens du grand Chaco; Lenguas, Tobas, Machicuys—Indiens Guanas; Réduction de Népomucène.

La ville de l'Assomption—L'église de l'Incarnation, sépulture de Francia—Mission de S. Miguel; ruines de l'église principale—Mission de Jésus; église inachevée—Détails archéologiques tirés des Missions de S. Borja, S. Nicolas, S. Louis, S. Maria, Trinidad, S. Cosme, etc.

DU TABAC AU PARAGUAY.

GAP.—TYPOGRAPHIE DE P. JOUGLARD.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES SUR L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

Première Étude

DU

TABAC AU PARAGUAY

CULTURE, CONSOMMATION ET COMMERCE

PAR

M. ALFRED DEMERSAY

Chargé d'une Mission dans l'Amérique méridionale

Chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Rose du Brésil

Sous-Préfet d'Embrun

AVEC UNE LETTRE

SUR

L'INTRODUCTION DU TABAC EN FRANCE

PAR

M. FERDINAND DENIS

PARIS

LIBRAIRIE DE GUILLAUMIN ET Cie

RUE RICHELIEU 14

1851

PARAGUAY.



Dessᵉ. d'après nat. par A. Demersay. Imp. Auguste Bry. Lith. par L. Le Breton.

RÉCOLTE DU TABAC AUX ENVIRONS DE VILLA-RICA.



Ce mémoire ouvre la série des *Études économiques* que je me propose de publier sur une contrée mystérieuse, dont l'état actuel nous est à peu près inconnu. Il faut en effet remonter à une époque déjà loin de nous (1); il faut lire les ouvrages d'une compagnie célèbre, pour trouver des renseignements que j'apprécierai plus tard, sur sa géographie, ses productions naturelles, son histoire et celle des races qui l'habitaient au moment de la conquête.

Je ne traite aujourd'hui qu'un des côtés de cette question

(1) Les voyageurs qui ont écrit sur le Paraguay, depuis le bannissement des Jésuites, ne sont pas nombreux.

Les observations si consciencieuses de Félix de Azara datent de la fin du siècle dernier, quoique publiées par M. Walkenaër au commencement de celui-ci: MM. Rengger et Longchamps ont donné leur intéressante biographie du docteur Francia en 1826: je citerai encore *les Lettres* des frères Robertson, négociants anglais, qui sortirent du pays à l'avènement du Dictateur; ces lettres n'ont aucune valeur scientifique.

Je garde donc l'espoir de rectifier des idées fausses, de dissiper quelques illusions, en faisant connaître ses ressources avec sincérité, sans dénigrement et sans flatterie.

Trois ans s'étaient écoulés depuis mon arrivée en Amérique : je songeai au retour. Je revins en France au moment où l'émeute victorieuse allait changer en quelques heures le cours de nos destinées, à travers les incidents nombreux et les dangers qui marquent les étapes d'un long voyage, et après les angoisses d'un naufrage dont je conserve encore le cruel souvenir.

Au milieu de ces pages, un nom attirera les regards et excitera l'intérêt : c'est celui du collaborateur de M. de Humboldt, du naturaliste célèbre, aujourd'hui retiré dans les solitudes sans fin du Brésil et oublié de l'Europe qu'il a autrefois remplie de l'éclat de ses travaux.

Depuis qu'il a pu fuir le sol inhospitalier du Paraguay, M. Aimé Bonpland consacre à l'étude les derniers instants d'une vie toute de bienfaisance et de désintéressement. Sa demeure, modeste comme celle du sage, est toujours ouverte à ceux de nos compatriotes que le hasard, la fortune ou l'amour de la science entraînent vers ces régions lointaines. Pour ma part, j'ai reçu mille preuves de son amitié, j'ai puisé dans ses souvenirs et dans ses notes, et j'aurais peine à rendre l'empressement avec lequel il m'est venu en aide dans l'accomplissement de ma mission (1).

(1) Membre correspondant de l'Institut et du Muséum d'histoire naturelle, le bon et savant vieillard auquel l'Empereur, dès le commencement du siècle, assurait une existence honorable, n'avait pas la croix de la légion d'honneur. Informé de cette circonstance au mois de janvier 1849, M. de Falloux, alors ministre de l'instruction publique, proposa au Président de la République la réparation d'un oubli que l'éloignement et l'absence pouvaient seuls expliquer : on devine l'émotion que fit naitre chez M. Bonpland ce souvenir glorieux du pays.

Je ne dirai rien de la lettre de M. Ferdinand Denis : on connait les recherches de l'auteur sur l'histoire du Brésil et ses nombreux travaux sur la littérature Portugaise. Doué d'une rare érudition, il est du petit nombre de ces natures privilégiées qui allient l'esprit au savoir.

Il s'est chargé de le prouver, en écrivant l'histoire *de l'Introduction du Tabac en France.*

1er Août 1851.

DU TABAC AU PARAGUAY.

D'après le jugement des connaisseurs, le tabac du Paraguay est d'un goût plus fin que le meilleur tabac de la Havane.

RENGGER, *Reise nach Paraguay.*

Homens ha, que parece nào podem viver sem este quinto elemento...

ANDRE J. ANTONIL, *Cultura e opulencia do Brazil, Ch.* 8.

A MONSIEUR

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Les instructions que j'ai reçues au moment de partir pour l'Amérique Méridionale, où je me rendais avec une mission de votre département, appelaient mon attention sur les questions intéressantes pour la France, au point de vue de son commerce.

J'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui le résultat de mes observations sur la culture et le commerce du tabac au Paraguay.

Je réponds aussi au désir que vous m'avez exprimé, en donnant communication de mon rapport à l'administration des finances, que cette question intéresse particulièrement. L'extension remarquable à plus d'un titre de la culture du tabac sur ce point du Nouveau-Monde, la qualité, la réputation et le bon marché de ses produits, ont, dans ces dernières années, éveillé l'attention de la Régie.

Je dirai quelques mots de ses essais.

J'ai moi-même rapporté pour elle des échantillons recueillis avec soin dans les localités les plus en renom. Je regrette que les circonstances difficiles au milieu desqu'elles s'est effectué mon voyage, que les événements politiques du Rio de la Plata, en me fermant la voie des rivières, m'aient obligé à l'abandon d'une partie de mes achats.

La lettre de M. le Directeur général des tabacs, en réponse à mon envoi et à la note qui l'accompagnait, contient plusieurs questions dont la solution trouvera place à la fin de ce travail.

J'aurai l'honneur de vous transmettre successivement tous les renseignements de nature à favoriser l'établissement de relations commerciales entre la France et le pays mystérieux que je viens d'explorer.

Veuillez agréer, etc.

Alfred DEMERSAY,
Chargé d'une mission dans l'Amérique du sud

Paris, 30 août 1848.

DU TABAC AU PARAGUAY.

I.

Historique. — Établissement d'une Régie. —
Espèces cultivées.

On sait que le tabac est originaire du Nouveau-Monde, et que les hardis navigateurs du 16me siècle en apprirent l'usage de ses premiers habitants. (1)

Mais à qui faire honneur de son importation en Europe?

Ici le doute est permis; toutefois, de fortes présomptions s'élèvent en faveur de l'Espagne. Quant à l'introduction du tabac en France, de nouvelles et savantes recherches la reculent jusqu'à l'année 1556, et en attribuent la gloire à André

(1) Martin Fernandez de Navarrete. *Collection de voyages.*

Thevet, *Cosmographe et Garde des Singularitez du Roy*. Les envois du célèbre Nicot ne datent que de 1560. (1)

Quoi qu'il en soit, le tabac, le *pety* des Guaranis (2), paraît avoir existé de tout temps au Paraguay : c'était là une branche considérable de revenu dans les missions des Jésuites, mais dont il est impossible d'apprécier l'importance par des chiffres.

En 1779, la cour de Madrid mit le tabac en régie, et se réserva le monopole de sa vente. Elle avait hâte d'établir dans ses possessions du Sud-Amérique, un impôt qui, à la Havane, versait depuis longtemps dans les caisses de l'État des sommes considérables.

Avant cette mesure, le tabac n'était pourtant point exempt de droits, et le trésor en retirait par an 60,000 piastres.

Trois régies furent instituées :

A l'Assomption,

A Cordova

Et à Buenos-Ayres.

La première rassemblait les récoltes du Paraguay,

La seconde, celles de la province de Tarija,

Et la dernière, après avoir reçu les produits des deux autres, dont elle surveillait d'ailleurs les opérations, les dirigeait sur

(1) Pour la solution de cette question de priorité, voyez la lettre de M. Ferdinand Denis.

(2) *Pety* est le même mot que *Petun* des bords de l'Amazone, et des plaines du Brésil. Les Jésuites, dans leurs vocabulaires Guaranis, ont exprimé par ce signe (˘) la prononciation à la fois gutturale et nasale de sa dernière syllabe. La finale (ỹ̆) assez commune, est en même temps une des grandes difficultés de la langue. La prononciation du J *(Jota)* des Espagnols, offre quelque analogie avec celle de la voyelle Guaranie, et peut en donner une idée imparfaite.

l'Europe Toutes les trois retenaient, en outre, la quantité nécessaire à la consommation intérieure de leurs départements.

On eût un moment l'espoir de tirer du Paraguay 20,000 quintaux de tabac nécessaires aux manufactures d'Espagne; des obstacles dont on avait oublié de tenir compte, et qu'il était facile de prévoir, le firent évanouir : d'une part, la province n'offrait point un nombre de bras suffisant pour une culture entreprise sur une aussi vaste échelle, et la population libre mettait un prix excessif à son travail; de l'autre, les voyageurs et les négociants, soumis à des formalités vexatoires, fatiguaient l'administration provinciale de plaintes incessantes et de réclamations; ses bureaux étaient encombrés d'écritures, et il fallut augmenter le personnel et les appointements des employés de la douane.

Loin de s'arrêter à ces premières difficultés, le gouvernement songea à tirer le plus grand parti possible du monopole qu'il avait créé. Il fit venir de Cuba des graines et d'habiles ouvriers; il rendit une ordonnance qui obligeait, sous des peines sévères, les habitants à se livrer à la culture de la plante d'après les indications nouvelles qui leur furent données; et, sans limiter le chiffre de la production, il fixa les prix auxquels la régie ferait ses acquisitions. Les cultivateurs ne pouvaient rien distraire de leur récolte avant que l'État n'eût choisi ce dont il avait besoin, et ils devaient la conduire tout entière au chef-lieu de la province. Là, les agents du fisc mettaient de côté, après examen, les feuilles de bonne qualité, et rejetaient les autres. Ils donnaient des premières, bon an mal an, deux piastres par arrobe (1), et cette invariabilité de prix était, pour le dire en passant, souverainement injuste, dans un pays où des

(1) L'Arrobe d'Espagne est égale à 12 kilog. 1 2. La piastre vaut 5 fr. 40 centimes, et contient 8 réaux. — Chaque réal représente donc un peu moins de 68 centimes.

causes puissantes, que je signalerai plus tard, compromettent souvent le sort des récoltes.

Cette classification arbitraire des produits était d'ailleurs pour les employés une source de gros bénéfices. Ainsi, ils avaient des affidés qui allaient acheter en secret au cultivateur le tabac dont la régie n'avait pas voulu; et celui-ci, obligé, pour regagner sa demeure, de franchir une seconde fois avec ses voitures, de longues distances à travers un pays coupé de rivières et de chemins impraticables, préférait se défaire à vil prix de son tabac, qui faisait retour ensuite dans les magasins de l'État, aux conditions ordinaires.

Le gouvernement ne s'en tint pas là et voulut faire concurrence aux Portugais, en fabricant comme eux du tabac noir. Il tira donc du Brésil des colons auxquels il concéda les droits de sujets espagnols et un salaire de 2 piastres par jour. Ces essais réussirent : les échantillons envoyés à Madrid motivèrent une cédule royale qui enjoignait au gouvernement de la province de donner un plus grand essor à cette industrie. On consacra à de nouvelles plantations le district de Yaguaron, village indien situé à 12 lieues de la capitale, et l'un de ces émigrés fut nommé Majordome de la bourgade. C'était Garcia Rodriguez França, dont le fils devait reconnaître un jour l'hospitalité généreuse accordée à son père, par une tyrannie sans exemple dans les annales du monde.

Sous l'influence des mesures impopulaires, et des tracasseries de l'administration, la production décrut rapidement. Les *Paraguayos* ne cultivaient le tabac qu'avec répugnance, et seulement pour se soustraire aux châtiments qui les y obligeaient. La consommation intérieure était faible et les quantités remises à Buenos-Ayres insignifiantes. Juge impartial autant qu'observateur habile, Azara insiste sur les conséquences désastreuses des mesures décrétées par l'Espagne, et

constate que le tabac, qui rendait chaque année, avant l'établissement de la régie, 15,000 quintaux à l'exportation; et 60,000 piastres, ne donnait pas de son temps 5,000 quintaux, quantité à peine suffisante pour les besoins du pays.

Je dois l'avouer, cette évaluation ne s'accorde pas avec celle que me fournit une notice écrite par un des collègues du célèbre voyageur espagnol. Francisco Aguirre, capitaine de frégate, chef de la 4e section de la commission des limites, établit ainsi les achats de la ferme pour l'année 1787 :

Tabac de pipe...	31,755 arrobes,	à 12 réaux l'arrobe.	
— en feuilles.	21,736 —	à 16 réaux	—
— noir.	10,272 —	à 27 réaux	—

Ces chiffres, sur lesquels il est impossible de se prononcer, prouvent une fois de plus quelle obscurité règne sur des questions de statistique traités par des auteurs qui pouvaient puiser aux mêmes sources, mais dont la solution exigeait des éléments alors bien difficiles à réunir ou à connaître.

La régie tomba avec le régime colonial; toutefois, après avoir introduit une modification profonde dans les relations commerciales de cette province. Avant son établissement, le numéraire était inconnu, et les transactions se faisaient par la voie naturelle des échanges.

Devenue libre, la culture de la précieuse solanée fit de rapides progrès. L'isolement systématique de la nouvelle république, la rupture complète de ses relations avec le reste du monde, devaient bientôt paralyser cet essor. Depuis la mort du dictateur (1840), et dans ces derniers temps surtout, le tabac a repris parmi les productions du pays, l'importance et le rang que des mesures impolitiques, qu'un despotisme effréné lui avaient fait perdre.

Les *Paraguayos*, durant une longue suite d'années, n'ont cultivé que le tabac rouge, *Nicotiana Tabacum* des botanistes,

importé de la Havane : c'est aussi l'espèce qui donne au Pérou, au Brésil et dans le Nord-Amérique, des produits d'une si grande valeur.

Vers 1812, les Indiens Guanas, qui vivent errants dans les plaines sans fin du Chaco, près des frontières de la Bolivie, en firent connaître une à haute tige, à feuilles allongées, et que l'on nomme tabac long, *(Pety pucu, Guar.)* La hauteur des tiges est en effet remarquable; j'en ai mesuré une de 4 mètres, et il n'est pas rare d'en rencontrer qui en aient 6. Alors la cueillette des feuilles se fait à cheval. Cette espèce donne de grands produits, mais qui sont de qualité inférieure, et se piquent après douze ou quinze mois de récolte. Aussi sa culture, très répandue peu après son introduction, est-elle aujourd'hui presque abandonnée. En 1824, lors de l'ouverture du port d'Itapua, les négociants brésiliens, émerveillés de la grosseur des carottes du tabac long, ne firent plus cas de l'autre. Il fallut, pour satisfaire à leurs demandes, le cultiver sur une grande échelle. Cet engouement dura peu; aux plaintes des consommateurs, aux pertes qui en furent la conséquence, les négociants reconnurent leur méprise. Ils revinrent au tabac rouge réservé de tout temps pour la consommation intérieure.

On obtient de cette dernière espèce, à l'aide de procédés particuliers de culture, les deux variétés suivantes, dans lesquelles la production du pays se renferme à peu près tout entière :

1° Le tabac *canela*. Il fournit beaucoup à l'exportation. Sa couleur jaune paraît dépendre aussi de la nature du terrain et de son exposition; mais c'est moins une variété que le résultat du choix de certaines feuilles présentant cette apparence, et prises sur différends pieds.

2° Le tabac tacheté *(pety para Guar.)*. Il est fort, très-gommeux, avec une odeur un peu vireuse; ses feuilles, rugueuses et noirâtres, sont marbrées de jaune. Il ne sort pas du Paraguay, où il est exclusivement consommé par les femmes, qui, chose

étrange, le préfèrent à l'autre, en raison de sa plus grande force.

Enfin, deux variétés botaniques, produites peut-être par la nature du sol et des influences de culture, méritent d'être mentionnées. Leurs noms sont tirés de la comparaison des feuilles avec certains objets.

Le *pety lengua de vaca* (langue de vache).

Le *pety pacova*. En guarani, *pacova* veut dire *banane*. Sa feuille, d'un vert vif, satinée, rappelle en effet celle du bananier. Il est peu connu, et l'on ignore son origine.

J'ai parlé de l'abandon dans lequel était tombée la culture du *pety pucu*. Autant on en peut dire de celle du tabac noir (*torcido*), qui, provoquée par l'Espagne, avait acquis, on l'a vu, un grand développement (1).

Mais, au Brésil, cette variété a conservé son importance et sa supériorité. Les provinces de *Minas*, de *Saint-Paul*, les environs de *Santos* surtout, fournissent le plus estimé. On en tirait autrefois des Missions de la rive gauche de l'Uruguay ; maintenant, c'est à peine si la plante y est conuue, tant la décadence de ces établissements célèbres est complète !

Corrientes fabrique aussi du tabac noir. M. A. Bonpland le trouve assez semblable à celui de l'Orénoque et du Rio-Negro, qui jouit d'une grande réputation parmi les planteurs de la Guyane. Mais, à Corrientes comme au Paraguay, le bas prix du tabac rouge, l'extrême simplicité d'une préparation qui exige pour l'autre des soins minutieux, en restreignent chaque jour la production ; et, sous ce rapport, la confédération Argentine est en partie tributaire de l'empire du Brésil.

(1) Un habitant de *Recoletas*, hameau situé à une lieue de l'Assomption, fabrique seul une petite quantité de tabac noir, et vit du produit qu'il en tire chaque année. Il le vend 4 à 5 réaux la livre, tandis que la même quantité de tabac ordinaire vaudrait un demi-réal et moins encore. Le tabac noir a constamment un prix plus élevé que l'autre, sa préparation exigeant une manipulation compliquée.

II.

Culture. — Choix et préparation du terrain; semis et transplantation. — Insectes et phénomènes atmosphériques qui nuisent au tabac. — Récolte.

Tous les terrains ne conviennent pas également au tabac, et quelques-uns sont impropres à sa culture. Au Paraguay, les différentes espèces de terrains, considérées géologiquement, peuvent être classées de la manière suivante :

1° *Terre rouge des Missions*. Elle forme la masse du sol dans les Réductions autrefois fondées par les Jésuites. Ainsi on la trouve sur une vaste étendue, dans les provinces de Rio-Grande et de Corrientes. Au Paraguay, elle reparaît même au delà du Tebiquary, limite-nord du territoire des Missions, dans le district de Villa-Rica. Cette terre, d'une admirable fertilité; est ferrugineuse, et contient un sable magnétique, à grains arrondis, attirables à l'aimant, qui apparaissent à sa surface en traînées noires, métalliques, dans les chemins où les eaux pluviales trouvent un écoulement rapide, dans le lit des torrents et des rivières.

2° *La terre rouge mélangée de sable*. Ce sable m'a paru provenir des grès dont elle renferme de nombreuses variétés.

3° *Les terrains sablonneux*, très abondants aux environs de l'Assomption. On y cultive la canne à sucre et le manioc.

4° *La terre noire*. Dure, argileuse, elle forme le fonds des vallées où l'eau, en s'amassant pendant la saison des pluies et les crues des rivières, donne naissance à ces *banados*, marais impraticables, désespoir du voyageur dont ils entravent à chaque pas la marche, mais la fortune des éleveurs de bestiaux. Par eux, les troupeaux sont préservés des effets désastreux de la sécheresse, qui déciment trop souvent ceux de l'habitant des *Pampas*.

5° Enfin les *défrichés*. Quelle que soit sa nature, le sol est toujours couvert d'une couche d'*humus*, fournie par les détritus des végétaux.

Entre ces terrains, le premier est celui qui donne les produits les plus beaux et les meilleurs. Frappé de cette circonstance, M. Bonpland, dans les notes qu'il a mises à ma disposition, avec une bienveillance dont j'aurais peine à nombrer les preuves, se demande s'il ne serait pas identique à la terre rouge de la *Vuelta de Abajo*, dans l'île de Cuba, qui fournit le tabac le plus estimé de la Havane (1).

La terre rouge mélangée de sable et les *défrichés* viennent ensuite. On choisit toujours un sol modérément riche et léger. Au Brésil, on donne la préférence à celui qui convient au bananier.

Enfin, on ne plante jamais le tabac en terre noire ni dans les sables, afin d'éviter des conditions extrêmes d'humidité et de sécheresse.

Les semis commencent après la semaine sainte, rarement auparavant. On sème assez ordinairement dans un défriché, en mai, pour planter en septembre; en juin, pour planter en octobre. Un lieu fumé permet d'attendre le mois d'août qui répond au milieu de l'hiver; car, au Paraguay il n'y a que deux saisons. Presque toujours les semis sont trop durs. On ne sait pas obvier à la petitesse des graines en les mêlant, comme dans le Nord-Amérique, avec du sable ou des cendres, dans certaines proportions. Les jeunes plants sont ensuite abandonnés à eux-mêmes sans qu'on prenne soin de les éclaircir, de les préserver, à l'aide de châssis ou de toiles, des pluies trop abondantes et des ardeurs du soleil.

(1) Il suffirait pour le savoir de deux analyses. Je regrette de ne pouvoir faire connaître, dès aujourd'hui, celle du sol des Missions, dont j'ai rapporté plusieurs échantillons géologiques.

Vers le 15 septembre, ils ont acquis cinq ou six feuilles et une consistance qui permet leur transplantation.

Le terrain destiné à les recevoir à été convenablement fermé et labouré : on y a fait parquer des animaux pendant plusieurs mois. Un sol trop chargé d'engrais, trop nouvellement défriché, brûle les plantes.

Deux conditions sont nécessaires pour que la plantation réussisse : il faut que la terre soit humide, et que le temps reste frais et couvert après son achèvement. A la suite d'un orage, le vend du sud souffle régulièrement pendant trois jours, et l'on s'empresse de mettre à profit cette circonstance, qui amène un abaissement très sensible dans la température.

On plante le tabac en lignes d'une longueur indéterminée et espacées d'une *vare*. La vare castillane équivaut à 88 centimètres; la distance entre chaque pied varie, suivant les localités, de 1/3 à 1/2 vare : rarement elle est plus grande.

Les ouvriers arrachent les jeunes pieds, et les placent avec précaution dans des corbeilles de cuir; d'autres tracent les lignes, et font les trous avec des bâtons courts et pointus; enfin les plants sont enfoncés jusqu'à l'œil, et fixés comme le sont les salades par nos jardiniers. L'opération continue pendant plusieurs jours, si les circonstances atmosphériques le permettent; sinon, on attend leur retour.

La plantation est ensuite entretenue dans un grand état de propreté par des binages souvent répétés; sans cette précaution, les herbes parasites ne tarderaient pas à l'étouffer.

Au moment où le tabac montre ses premières épis, on doit le pincer *(capar)*, c'est-à-dire couper ou casser la tige au-dessous du point de floraison. De nombreux bourgeons naissent bientôt sur elle; on les arrache, à l'exception de deux ou trois, que l'on conserve dans les aisselles des feuilles supérieures. Cet émondage, commun à toutes les variétés de tabac, nécessite

un parcours fréquent de la plantation, des visites presque journalières.

On ne pince jamais le tabac long.

Ces deux opérations répétées à de courts intervalles, sont accompagnées de la cueillette des feuilles inférieures désignées en Hollande, sous les noms de *feuilles de cœur* et *feuilles de terre,* toujours tachées, flétries par le contact et l'humidité de son sol. Elles sont sans valeur.

Mais à cela ne se bornent pas les soins du cultivateur, et les ennemis du précieux végétal, les insectes nombreux qui souvent anéantissent en quelques heures, les récoltes de la plus riche apparence, tiennent sans cesse sa vigilance en éveil. Parmi eux, les sauterelles qui apparaissent régulièrement au mois d'octobre, en nuées d'une grande étendue, sont les plus redoutables.

Le 3 octobre 1846, entre Villa-Rica et la mission Franciscaine de Caazapa, je rencontrai un de ces nuages aîlés, qui marchait de l'ouest à l'est. Il était quatre heures du soir. Les rayons du soleil, en frappant sur les ailes diaphanes des insectes, simulaient un effet de neige. Un assez grand nombre prenaient terre, puis se relevaient bientôt, au bruit du pas des chevaux. Cette légion ne s'abattit qu'un instant dans les champs de blé et de maïs, d'où les Indiens les chassèrent aussitôt, et cependant elle y causa de grands ravages. A l'approche du fléau, les cultivateurs rassemblent leurs serviteurs et leurs esclaves, et cherchent à le détourner de sa route, à empêcher au moins qu'il ne séjourne dans les cultures. Elles sont anéanties si les sauterelles déposent leurs œufs sous la terre, car six semaines après, ils éclosent par milliers, et rien n'échappe à la destruction.

Les fourmis, les larves des papillons font aussi au tabac une guerre acharnée. Les Brésiliens la préservent de leurs attaques, en semant entre les lignes du manioc ou du maïs sur lequel

les insectes se jettent de préférence. Ici on néglige ces simples précautions.

Quelques phénomènes météorologiques exercent aussi une influence notable sur le sort des récoltes.

J'ai parlé des conditions nécessaires au succès de la transplantation. La sécheresse et l'humidité, au delà de certaines limites, produisent des effets désastreux. En 1847, la récolte ne devait pas suffire aux besoins du pays, les derniers mois de l'année précédente, ayant été marqués par une grande sécheresse. Cette disette revient sans cesse, toujours avec la même cause, et jamais un planteur n'a songé à utiliser les sources nombreuses et les rivières que l'on rencontre à chaque pas.

Les pluies se prolongent rarement de manière à inspirer de sérieuses inquiétudes. Elles ont pour premier effet d'amener dans les feuilles un développement qui nuit à leur qualité : plus tard elles sont très fâcheuses, si le soleil se montre à leur suite. Aussi les Brésiliens ont-ils reporté la culture de la plante dans l'intérieur des terres, où les saisons offrent plus de régularité que sur les côtes.

La grêle est à peine connue; mais dans les ouragans, si fréquents sur les bords du Parana, la force du vent brise les plants et les arrache.

Enfin, quatre mois environ se sont écoulés depuis la transplantation qui a échappé à toutes les causes de destruction; les pousses terminales ont pris un certain développement; l'époque de la maturité est proche.

L'angle aigu que formaient les feuilles avec la tige s'est ouvert peu à peu; elles penchent vers la terre; il semble que leur pétiole ne puisse les supporter. Elles sont grasses au toucher, gluantes, et se brisent sous une faible pression. En même temps, l'aspect et la couleur sont modifiés; elles paraissent comme flétries. Leur couleur verte primitive est devenue

plus obscure et marbrée de taches jaunâtres de différentes grandeurs. Elles exhalent une odeur vireuse *sui generis*, très-caractéristique. Toutefois il faut se garder d'attribuer à ces signes une valeur trop absolue : l'observation et l'expérience apprennent mieux encore à connaître le moment précis de la récolte.

Avant de l'entreprendre on a disposé :

Des hangars d'une étendue convenable; ils sont couverts en paille, et, comme dans toutes les constructions rurales, le toit descend près du sol. Cette disposition en défend l'intérieur contre l'excès de la chaleur.

Un *tendale* sous ces hangars ;

Un second *tendale* en dehors ;

Un magasin bien clos avec un troisième *tendale*.

Un *tendale* est une espèce de châssis élevé de 3 mètres et composé de quatre montants terminés par une fourche, disposés en carré, et solidement assis. Deux des côtés du carré supportent des perches parallèles qui s'appuient sur les fourches et les dépassent; d'autres perches plus légères, placées perpendiculairement aux premières, sont destinées à recevoir les chapelets de tabac.

Au reste, le nombre des *tendales* varie suivant les besoins.

Il faut encore une quantité suffisante de cordes. On l'extrait, par la macération, des feuilles d'une espèce d'ananas très-commune dans les bois, et aussi précieuse pour les usages domestiques que le chanvre l'est en Europe.

Ces préparatifs terminés, le vent soufflant du nord, et la rosée toujours abondante ayant disparu sous les rayons du soleil, on commence la cueillette.

Les *peones* parcourent les lignes, détachent les feuilles avec précaution, et les placent sur le bras gauche; puis ils les déposent dans des cuirs dont les côtés ont été relevés.

On porte les cuirs sous les hangars, où d'autres ouvriers,

munis de cordes assouplies par une immersion dans l'eau, et longues de 1 mètre 33 centimètres, confectionnent les chapelets *(sartas)*. La corde est fixée par l'une de ses extrémités au gros orteil du pied gauche de l'ouvrier, et sur cette corde il attache un paquet de 6, 8 ou 10 feuilles, à l'aide d'un nœud coulant qui enserre les pétioles. Ce premier paquet, placé le plus près possible du pied, est suivi d'un second, puis d'un troisième, etc.; enfin l'ouvrier ajoute de la corde de manière à donner aux chapelets une longueur de 2 mètres environ.

On les étend ensuite sur les tendales des hangars au nombre de cinq ou six, sur chaque traverse, et tous les jours on les retourne; car une trop grande effervescence détruirait les qualités du tabac. S'il provient d'une terre grasse et humide, ce danger est à craindre, et sa dessication, plus longue, exige en même temps une surveillance plus active.

Sa couleur ne tarde pas à se modifier, à prendre une teinte jaune, orangée; on le transporte alors sur les tendales extérieurs afin de l'exposer à la plus forte action solaire. Les ouvriers écartent les feuilles, les agitent, et elles sèchent bientôt dans toutes leurs parties. On rentre chaque jour les chapelets à quatre ou cinq heures du soir.

Plus tard, les feuilles, devenues friables, doivent être préservées du vent, de l'humidité, et même de l'excès de la chaleur (1). Sans cette précaution, elles se brûlent, et se réduisent en poudre au moindre choc.

Enfin, lorsque leur dessication est parfaite, on place les chapelets sur les tendales des magasins, que l'on charge de manière à prévenir une circulation trop facile de l'air autour d'eux.

Les feuilles mûrissent successivement et de bas en haut; rarement toutes celles d'un même pied viennent à point à la

(1) Le maximum de la température du jour arrive entre une et trois heures.

fois. Dans chaque cueillette, chaque plant donne ordinairement de quatre à cinq feuilles. Celles du tronc sont plus grandes et de meilleure qualité que celles des branches, et leur produit a plus de prix. C'est le tabac de feuilles *(de hojas)*; l'autre prend le nom de tabac de pipe *(de pito)*. Mais si toutes les circonstances de la récolte ont été favorables, cette circonstance, réelle au fond, devient fort difficile à apprécier.

En reculant le moment de la cueillette, la force et l'âcreté du tabac se développent davantage; et comme on prive la plante d'une partie de ses feuilles, celles qui restent sont plus chargées de sucs, plus riches en principes gommeux et aromatiques. Elles donnent alors le tabac tacheté *(pety para)*, qui, comme je l'ai dit plus haut, n'entre jamais dans l'exportation.

Les feuilles défectueuses ou altérées ont été mises à part. On sèche de nouveau celles qui deviennent humides, puis on les renferme jusqu'au moment de les faire passer par une dernière manipulation.

III.

Préparation. — Confection des carottes. — Qualités et défauts. — Essais de l'Administration.

Au Paraguay, la préparation du tabac est fort simple. Ce n'est, à vrai dire, qu'une dessication. Les feuilles, réunies en *manoques* et desséchées suivant les règles que nous avons exposées, ne doivent point, avant d'être livrées au commerce, subir cette série d'opérations qui, ailleurs, constituent une science particulière dont l'application est confiée, dans ses

différentes branches, à des ouvriers spéciaux. On se contente d'en faire des carottes, et en cet état, on les exporte.

Pour faire les carottes *(mazos)*, le vent du nord est encore indispensable. Sous son influence, les feuilles s'assouplissent, dégagent leur principe gommeux, et il devient facile de les travailler sans courir risque de les briser.

Les ouvriers les détachent donc des chapelets, les réunissent une à une dans la main gauche, et, celle-ci pleine, ils les massent avec la main droite dans le sens de la nervure principale, c'est à-dire de la base au sommet. Bientôt elles adhèrent assez fortement entre elles, et le résultat de l'opération, ainsi continuée, est une certaine quantité de paquets *(manojos)*, que le *peone* renferme au fur et à mesure dans une peau de mouton sur laquelle il s'assied. Le travail achevé, ces paquets sont rangés dans des coffres que l'on remplit le plus exactement possible, et fortement comprimés à l'aide de pierres ou de morceaux de bois.

Quelques jours après, et par un temps humide, on procède à la confection des carottes. Chaque ouvrier prend trois paquets, il les malaxe, les réunit et les malaxe encore. L'extrémité la plus grosse reçoit alors plusieurs tours de corde rapprochés les uns des autres, et, après avoir attaché à son pied la corde nécessaire à l'enroulement du reste, il presse de nouveau la carotte dans tous les sens, et lui donne la plus grande régularité possible. Puis, il enroule la corde dont les tours, d'abord placés à distance égale les uns des autres, finissent par se toucher au moment où il les arrête.

Les carottes, liées deux à deux, sont placées sur les perches où elles restent plusieurs jours. Bientôt, l'humidité qu'elles pouvaient retenir, a disparu. On les rentre et on les conserve dans des coffres de cuir *(petacas)*. Le volume des paquets est arbitraire, mais en général, trois forment une carotte de un kilogramme. A Villa-Rica, leur poids est plus faible. On y pèse

les feuilles qui entrent dans la composition des carottes qui sont toutes de 750 grammes. Seize carottes venant de ce district font invariablement une arrobe d'Espagne.

Les rares voyageurs, qui, à plusieurs époques, et à des titres très-divers, ont pu pénétrer au Paraguay, sont unanimes dans l'opinion qu'ils mettent sur les tabacs de cette partie de l'Amérique. Ils n'hésitent pas à les placer sur la même ligne que ceux de Cuba.

Azara assure qu'ils ont bon goût et peu de force; cette assertion n'est pas exacte, et me porterait à croire qu'il en a rarement fait usage.

Le docteur Rengger (1), dans un ouvrage qu'une mort prématurée et très regrettable, ne lui a pas permis d'achever, a écrit ces lignes :

« D'après le jugement des connaisseurs, le tabac du Para-
« guay est d'un goût plus fin que le meilleur tabac de la
« Havane. Il a une odeur aromatique qui ne devient jamais
« désagréable lors même qu'elle s'attache aux habits. »

M. Bonpland penche vers l'opinion un peu louangeuse du voyageur suisse. Des cigares de choix, conservés pendant plusieurs années, l'ont laissé dans le doute. Ce doute, il devient facile de l'éclaircir par des expériences comparatives.

Les tabacs du Paraguay ont incontestablement de grandes qualités. En France, les essais de l'Administration ont prouvé qu'ils pouvaient entrer avec avantage dans ses approvisionnements. Leurs défauts tiennent à l'absence de soins dans la culture, à une récolte prématurée, aux procédés défectueux suivis dans la fabrication, à la présence de feuilles avariés, etc... bien plus qu'à leur nature. Les habitants ont d'ailleurs réservé

(1) Rengger, Reise nach Paraguay.

de tout temps pour eux-mêmes, le tabac de bonne qualité, et il convient de tenir grand compte d'une pareille circonstance, dans l'examen de cette question.

Les cigares que l'on tirait autrefois des villes frontières, d'Itapua par exemple, fabriqués et vendus par les soldats de la garnison, ne valaient rien. Dans les maisons particulières, où leur préparation rentre dans les devoirs des jeunes filles, leur qualité est tout autre. Aujourd'hui, quelques négociants Brésiliens, en exerçant une surveillance continuelle sur les ouvrières, obtiennent des cigares moins inégaux, faits de feuilles mieux choisies, mais qui n'offrent jamais la perfection de ceux de la Havane. Le temps, cause puissante d'amélioration pour le tabac, ne peut d'ailleurs exercer son influence, car conserver serait contraire aux habitudes indiennes du pays, et la provision de chacun finit au jour de la récolte.

On peut établir la relation suivante sur les marchés du Rio de la Plata, entre les prix des tabacs tirés des différents points de l'Amérique, comme expression de leur valeur relative. Si le tabac de la Havane d'une certaine qualité vaut 10 piastres, le tabac du Paraguay de même qualité en vaudra 5, celui de Bahia et du Brésil, 3, et celui de Virginie, 2.

Mais au Paraguay, comme à la Havane, les produits diffèrent entre eux, suivant les localités. Les plus estimés viennent du département de *Villa Rica*, des districts d'*Itagua* et de *Pirayu*, situés près de l'Assomption, et qui s'étendent jusqu'aux pieds de cette chaîne de montagnes, désignée seulement par le nom générique de *Cordillera*.

Transportée dans des latitudes tempérées, la plante y garde ses caractères et ses qualités. Les essais tentés par la Régie dans nos départements de l'est, ne laissent, à cet égard, aucun doute.

IV.

Commerce. — Chiffres de production et d'exportation. — Consommation intérieure.— Droits de sortie et formalités de douane.

Quelle quantité de tabac récolte-t-on annuellement au Paraguay ?

Quelle quantité livre-t-on à l'exportation ?

En retranchant le second chiffre du premier, la différence serait l'expression de la consommation intérieure ; mais un pareil calcul ne saurait offrir une rigoureuse exactitude.

En effet, si la statistique est une science nouvelle encore pour l'Europe, elle est tout à créer dans le Sud-Amérique. Là, sur les points où son importance et son utilité se sont révélées, au Brésil, par exemple, on en rassemble les éléments avec négligence, sans examen, sans contrôle ; un voyageur ne doit les accueillir qu'avec réserve. Ailleurs, et ceci s'applique à notre Chine américaine, s'il arrive qu'on leur prête un peu d'attention, c'est pour les livrer mystérieusement à un pouvoir ombrageux qui croirait trahir son pays en les publiant. C'est donc à l'aide de détours infinis, au milieu de conversations en apparence insignifiantes, que j'ai obtenu les résultats que je vais exposer.

Durant les heures de sa longue détention, l'illustre prisonnier du docteur Francia, a dressé le tableau suivant de la récolte du tabac distribuée par districts.

Tableau par localités du tabac récolté au Paraguay en 1829.

	arrobes.		arrobes.
Assomption	1,200	*Report*	37,000
Lambare	400	Emboscada	300
San-Lorenzo	200	Mamanbi	400
Capiata	400	Urundy-Yuru	1,500
Itagua	2,000	Catigua	2,000
Ipane	500	Ypuita	3,000
Guarembare	500	Guarepoti	2,000
Ita	400	Piribebuy	2,500
Angostura	300	Cariy	3,000
Yaguaron	2,000	Valenzuela	1,600
Paraguary	1,000	Arroyos	1,200
Ybimbire	600	Ajos	1,000
Carapegua	3,000	Hyatai	2,000
Acaay	3,000	Villa-Rica	6,000
Tobapy	2,000	Itape	2,000
Ybieni	1,000	Acanguazu	4,000
Caapucu	800	Caazapa	1,000
Quiquio	6,000	Yuti	1,000
Agatafe	400	Villa-Réal	8,000
Remolinos	300	Neembucu	4,000
Pirayu	2,000	San-Miguel	1,200
Curupayti	700	Santa-Maria da Fé	1,200
Caacupe	400	San-Ignacio-Guazu	3,000
San-Roque	300	Santa-Rosa	3,000
Ipacaray	300	Santiago	4,000
Atira	2,000	San-Cosme	2,000
Babati	3,000	Itapua	3,000
Altos	1,000	Trinidad	600
Aregua	700	Jesus	400
Limpio	400	Bobi	3,000
Penon	200	San-Pedro	2,000
A reporter	37,000	Total général	106,900

106,900 arrobes = 1,136,500 kilog.

Cette quantité est trop faible. Vers le même temps, 45,000 arrobes sortaient, chaque année, par la voie d'Itapua, comptoir ouvert aux seuls trafiquants portugais. C'est ainsi que,

de 1831 à 1835, 2,050,000 kilog. ont été exportés; et, sans les entraves incroyables dont le dictateur avait chargé ce vestige de transactions commerciales, à coup sûr ce chiffre se serait élevé plus haut (1).

Il faut d'ailleurs avoir égard à la consommation intérieure, laquelle est énorme, et ne saurait être évaluée à moins de 6 kilogrammes par individu et par an, abstraction faite des déchets. Cette évaluation reste même au-dessous de la vérité.

Le tabac y est, en effet, d'un usage général, et pour ainsi dire sans exception. Les enfants apprennent à faire un cigare avant de savoir parler. Les hommes, énervés par un climat brûlant, sans souci du lendemain, sans stimulant capable de vaincre leur indolence et de les pousser au travail; les femmes, soumises à des habitudes plus sédentaires encore, cherchent dans l'abus de cette feuille, une ressource contre l'ennui, des jouissances et un passe-temps sans fatigue.

Les chiffres de M. Bonpland donnent au contraire une juste idée des récoltes relatives.

Depuis quelques années, la culture du tabac a augmenté d'une manière sensible. L'exportation du district de Villa-Rica, qui, de 16,000 arrobes (1814), s'était encore abaissée sous l'influence de l'interdiction du commerce, s'élevait, en 1846, à 60,000 arrobes, grâce aux débouchés ouverts par l'intervention Anglo-Française dans la Plata, et l'on prévoyait que l'année suivante, l'augmentation ne s'arrêterait pas là.

De cette discussion, il résulte que le Paraguay produit aujourd'hui 450,000 arrobes de tabac, sur lesquels il peut en verser dans le commerce près de 200,000.

(1) L'autorisation d'aller échanger à Itapua quelques produits du pays, toujours très désirée, s'obtenait difficilement, et à travers de ruineux délais.

Voyez les notes.

Les prix ont varié suivant les mêmes proportions, au moins dans l'intérieur du pays.

La régie vendait 9 piastres ce qui lui en coûtait 2.

Plus tard, Francia en ouvrant des relations avec le Brésil, attribua au tabac une valeur tout à fait arbitraire : il fixa le prix de l'arrobe à 5 piastres, avec un droit de sortie de 5 réaux. Les étrangers devaient prendre un tiers de leurs achats dans les magasins de l'État. Ils furent donc obligés d'enfler considérablement les prix des articles d'Europe qu'ils donnaient en échange, et dont le transport à d'aussi grandes distances dans l'intérieur des terres, avait occasionné des frais énormes.

Depuis quelques années, le tabac de bonne qualité coûte à Villa-Rica, en moyenne, de 8 à 10 réaux l'arrobe (12 kilogrammes 1/2); il peut atteindre 2 piastres si la récolte a été mauvaise.

Le prix du transport, pour l'Assomption, est de 1 réal par arrobe; de 2 réaux pour Itapua, et pour un parcours à peu près égal; mais de ce côté, les chemins sont presque impraticables aux voitures. La charge de retour, consiste en sel sur le premier point, et en objets manufacturés d'Europe, sur le second. Au reste, l'habitude générale parmi les habitants, de conduire leurs récoltes de toute nature au marché de la capitale, et l'encombrement qui en résulte, permettent souvent d'y acheter à meilleur compte que sur les lieux mêmes de production.

Le tabac amené à grands frais au port de sortie, le négociant doit passer par la longue série des formalités qui entravent l'expédition des plus petits chargements.

Je n'ai rien à dire ici de ces formalités qui équivalent à une véritable prohibition.

Les droits d'exportation sont de 10 p. 0/0; on les acquitte à la douane, en argent, sur une taxe arrêtée d'après le cours de la place.

A la marche que prennent les choses sur les bords de la Plata, on peut croire que, de longtemps encore, la navigation des rivières ne sera point libre. C'est donc à Buénos-Ayres que la France devrait demander le tabac du Paraguay. Il devient dès lors intéressant de connaître le prix du frêt à différentes époques, depuis l'Assomption jusqu'au siège du gouvernement des provinces argentines.

Avant l'avénement du dictateur, il était de 1 réal 1/2 à 2 réaux par arrobe.

Sous son règne, les expéditions n'avaient lieu qu'à de très-longs intervalles, et presque toujours pour compte des propriétaires des navires.

En 1844, on donnait jnsqu'à une piastre.

Enfin, en 1846, lors du convoi placé sous la protection des deux puissances médiatrices, les prix varièrent de 4 à 6 réaux 1/2.

V.

Réponse aux questions de M. le Directeur de l'Administration des tabacs.

Dans la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, pour m'accuser réception des échantillons que je lui avais adressés, M. le Directeur de l'Administration des tabacs s'exprime ainsi :

. . . .

« Les tabacs du Paraguay s'appliquent fort utilement aux fabrications, et je verrais un assez grand avantage à pouvoir les faire entrer dans les approvisionnements généraux de la régie si l'on pouvait être sûr, qu'après leur achat dans le pays, l'expédition pour l'Europe en fût toujours possible. Dans

les circonstances actuelles, elle pourrait être au moins fort difficile, et je désirerais que vous puissiez m'indiquer les moyens qui seraient les plus propres à l'assurer indirectement, lorsqu'elle ne peut pas, comme aujourd'hui, être directe. »

« Quels sont les ports convenables pour l'embarquement des tabacs ?

« Quels seraieut les frais de toute nature pour les y faire arriver des lieux de production ?

« Des renseignements détaillés à cet égard me seraient fort utiles.

« J'aurais besoin également d'être fixé sur les prix les plus habituels des tabacs, et sur les marchés où les achats sont plus faciles et pourraient être plus utilement assurés ; sur l'importance moyenne des résultats dans chacun des principaux districts de culture, en indiquant, s'il est possible, les produits par espèces et qualités.

« Le plus généralement, les tabacs du Paraguay sont expédiés en Europe en *carottes*, dont l'emploi, toujours assez difficile, entraîne, à la mise en œuvre, des déchets considérables; les tabacs en feuilles, ou *manoques*, conviendraient donc beaucoup mieux à la régie. Serait-il possible de les lui procurer ainsi préparés? Et quelles seraient, dans ce cas, les précautions à prendre pour en assurer la bonne conservation, pendant leur transport des lieux de production aux ports d'embarquement, et leur trajet d'Amérique en Europe?

« Je désirerais aussi que vous pussiez me donner quelques détails sur les divers modes d'emballage et de conditionnement les plus en usage dans le pays. »

Il me reste peu de choses à dire pour répondre à ces questions dont la solution se trouve en partie contenue dans le précédent paragraphe.

En présence de la guerre civile qui désole depuis tant d'années les bords de la Plata, l'expédition en Europe des achats

faits directement au nom de l'Administration, serait exposée à des hasards de toute nature, à mille chances désastreuses impossibles à prévoir. Deux voies sont ouvertes au Paraguay pour l'exportation de ses produits: l'une par terre, longue et coûteuse, à travers la province de Rio-Grande; l'autre par eau, voie naturelle offerte par un fleuve majestueux comme la rivière des Amazones. Le général Rosas, maître des bouches du Parana, peut, à la suite de la lutte qu'il soutient contre la province de Corrientes, s'emparer de la première route. Il s'est jusqu'ici contenté de répondre aux agressions de la nouvelle république, en fermant toute issue à son commerce. Il espère, par la perspective de la misère, conséquence inévitable d'un nouvel emprisonnement, ramener dans le giron de la Confédération Argentine un pays dont il ne juge pas à propos d'attaquer l'indépendance à force ouverte. Ainsi, dans les circonstances actuelles, et jusqu'au terme d'événements dont la solution paraît s'éloigner chaque jour, c'est avec les négociants de Buenos-Ayres et de Montevideo qu'il faut traiter. Mais les tabacs qu'ils reçoivent par la voie de Corrientes et de l'Entre-Rios sont loin d'offrir la qualité que l'on obtiendrait par l'envoi d'un agent sur les lieux de production, et leurs prix s'augmentent des droits qu'ils ont acquittés aux douanes de ces provinces.

C'est vers l'Assomption que les expéditions de Villa-Rica et des différents points de l'intérieur devraient être dirigées. Je crois inutile de rappeler ce que j'ai dit plus haut des prix ordinaires sur ces deux marchés, et des frais de transport de l'un à l'autre.

Il est impossible d'indiquer d'une manière approximative l'importance moyenne des récoltes par espèces et qualités.

L'habitude généralement répandue de serrer trop fortement les carottes a de grands inconvénients. Au moment d'employer les feuilles, il devient très difficile de les séparer sans

les briser. Il en résulte un déchet considérable. Pour obtenir du tabac en *manoques*, il faudrait s'adresser au gouvernement, seul négociant du pays digne de ce nom, et seul capable aussi de vaincre la routine des habitants.

Ces manoques, expédiées dans de grandes malles en cuir (*petacas*), ou dans des caisses de bois de cèdre, fabriquées pour le compte de l'État, c'est-à-dire sans frais de main-d'œuvre, par les indiens des Missions, descendraient le Parana jusqu'à Montevideo, d'où nos navires les amèneraient au Havre.

Ce fut à ce sujet que notre Ministre à Buenos-Ayres fit, en 1843, des ouvertures commerciales au Président du Paraguay. On devine, sans qu'il soit besoin de les raconter, les conditions politiques que ce dernier dut mettre en avant, et les motifs qui ne permirent pas de les accepter. Ces motifs découlaient naturellement de la ligne de conduite que le cabinet français s'était tracée dès lors, dans la question des républiques Argentines.

DE

L'INTRODUCTION DU TABAC EN FRANCE

PAR

M. Ferdinand DENIS.





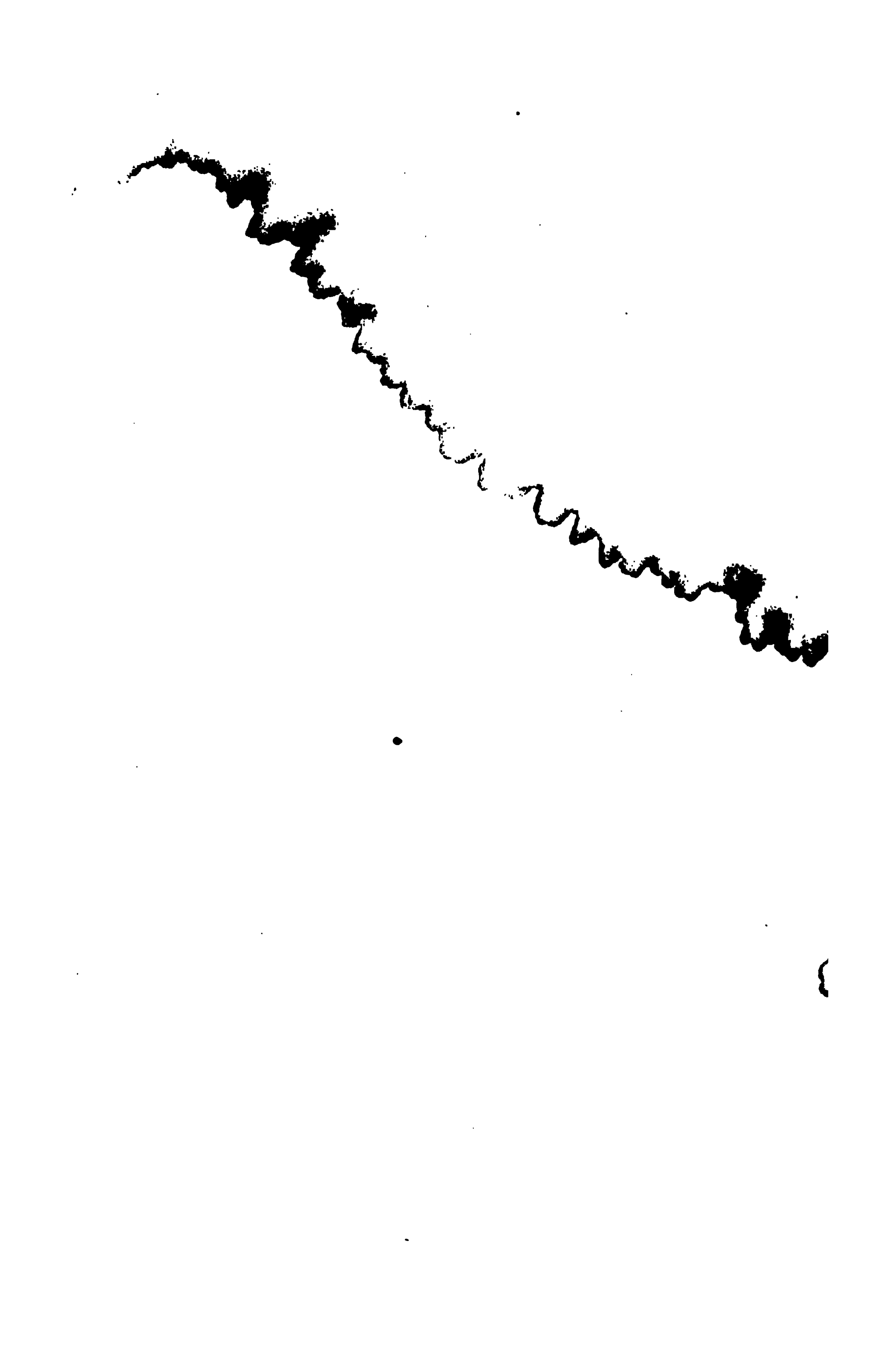
Oviedo. Coronica de las Indias 1547.

Tabaco.

Cosmog^{hie} Univ^{lle} 1575.

André Thevet,

Cosmographe et Garde des Curiosités du Roy.



A M. A. DEMERSAY

CHARGÉ D'UNE MISSION DANS L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

A L'ASSOMPTION

PARAGUAY

Paris, juillet 1847.

Vous avez trouvé, dites-vous, Monsieur, dans la bibliothèque du docteur Francia, quelques uns des savants ouvrages encore admirés en Europe, et déjà oubliés en Amérique : ceci ne m'étonne point; et je ne serais pas surpris, que tel livre qui fait autorité parmi nous, parut déjà bien suranné ou bien incomplet dans le Nouveau-Monde; surtout, lorsqu'il s'agit de faire connaître quelques unes de ces plantes sociales, qui nous viennent des contrées transatlantiques, et qui, en créant parmi nous de nouveaux besoins, ont donné à certaines productions un développement immense, destiné à changer l'assiette de l'impôt, et à faire naître aussi de nouveaux intérêts parmi les populations.

Frappé des contradictions ou des erreurs étranges (1) qui existent dans les dictionnaires les plus accrédités, vous me témoignez votre surprise, de ce que l'on ne peut encore savoir en Amérique, d'une manière un peu précise, comment le tabac qui est originaire des belles campagnes que vous admirez, a été introduit en Europe, cette incertitude vient tout simplement de ce que l'on a cité beaucoup les auteurs, et de ce qu'on les a peu lus; comme il arrive en botanique, que l'on commette de graves erreurs, lorsque l'on se contente de regarder une plante pour la classer, sans analyser ses caractères.

Vous me priez de vous venir en aide, et vous supposez avec raison, que, pour éclairer cette question si grave, il s'agit tout simplement de remettre sur leurs tablettes, et dans l'ordre qu'ils doivent garder entre eux, quelques poudreux bouquins, gardiens fidèles de ces précieuses origines. Puisque je ne saurais vous suivre, comme je l'ai fait jadis, sur ces belles rives des grands fleuves Américains, où chaque campagne déroule sous un ciel étincelant, des trésors qui n'ont pas encore reçu de noms, des merveilles que l'on n'a pas su encore apprécier, mais qui créeront sans aucun doute, des sources immenses de richesses pour qui voudra les exploiter, je vais interroger à votre profit, quelques uns de nos vieux livres, et rétablir, quant au tabac du moins, les faits tels qu'ils sont.

Non, Monsieur, quand bien même nous suivrions dans ses investigations parfois téméraires, la science des Allemands, ce ne sont pas les habitants du Céleste empire, qui ont cultivé

(1) L'auteur, d'ailleurs instruit, d'un article inséré dans le dictionnaire des sciences médicales, ne craint pas, par exemple, d'émettre, à propos du tabac, cette singulière hérésie en fait de chronologie : Après avoir indiqué la date de 1560, comme étant celle, où selon lui, la plante célèbre fut introduite en France, il ajoute : « un hermite espagnol, *cent ans avant*, nommé Roman Pane, l'avait fait connaître en Espagne. »

patiemment les premiers la solanée précieuse, sur laquelle vous faites des recherches si consciencieuses et si positives; ce ne sont pas non plus les Hindous, qui ont évoqué pour la première fois, un monde d'illusions, en fumant le tabac sur les bords du Sindh, fût-ce en l'honneur de quelque poétique divinité; l'immortel Colomb, qui fût pris lui-même pour un Dieu, par les naïfs habitants d'Haïti, Colomb pourrait bien avoir été le premier, à enrichir l'Europe de cette production. Le grand navigateur n'a peut-être pas fumé les délicieux cigares d'Hispaniola, mais il a vu fumer les Ignéris; et, avec un peu moins d'investigations qu'ils n'en emploient d'ordinaire, les érudits eûssent pu voir d'un seul coup d'œil, d'où nous vient le nom du Tabac; il suffisait d'ouvrir le livre d'Oviedo, et de s'arrêter aux grossières images, que l'ancien serviteur d'Isabelle a fait graver dans sa curieuse relation. La pipe primitive, la pipe des habitants de Saint-Domingue, s'appelait un *Tabacco*, et c'est tout simplement à cet instrument si peu compliqué, qu'il faut recourir pour avoir une étymologie raisonnable. Les érudits, dont l'imagination voyage quelquefois, d'une façon par trop excentrique, sont allés la demander depuis trois siècles, à une île de l'archipel des Antilles, à une ville célèbre de la côte. La chose était trop simple : mais qui s'avise de lire Oviedo? (1)

Je vous fais grâce des anecdotes populaires, racontées sur l'immortel Raleigh, et je suppose que vous avez lu dans tous les recueils du XVIIme siècle, l'histoire du serviteur effaré de ce grand homme, empêchant l'incendie sinistre qui va consumer son maître. Sir Walther rêvait peut-être alors, les merveilles de l'el Dorado, dans les bouffées d'un excellent tabac de la Virginie; comme sir Francis Drake pût rêver aux trésors

(1) *Tabago*, l'une des petites Antilles; *Tabasco* ville faisant partie de l'ancienne intendance du Mexique.

de l'empire de Quivira, en fumant le tabac moins renommé de cette californie sauvage, qu'il appela la nouvelle Albion. Rassurez-vous, je n'exhumerai pas tous ces souvenirs, et je les laisse dans les recueils quelque peu somnifères, qui ont défrayé tant d'*Ana*. J'abandonne aux Espagnols, aux Anglais, aux Italiens même, le soin d'établir d'une façon incontestable, comment la précieuse solanée fût introduite parmi eux, et je ne m'occuperai ici que de la France : il s'agit presque de réparer une injustice.

Vous qui avez présent au souvenir, les traditions du nouveau monde, vous savez comment nos guerres de religion créèrent pour un moment, une patrie nouvelle par de là l'océan à quelques malheureux. Un moment aussi, le Brésil s'appela du doux nom de *France Antarctique*, et les plus fervents amis de M. Calvin, comme on disait alors, redoutant les luttes dont ils étaient menacés, s'en allèrent chercher la paix bien plus loin que ces terres de Cannibalie, dont le nom causait encore un certain effroi. Eh bien, ce fut de là, que nous vint d'abord, la plante précieuse revélée au monde par Colomb. Dans les belles campagnes de Ganabara, dans les plaines non moins fertiles que baigne le Paraguay, on pourrait ajouter dans l'Amazonie et dans la Guyane, il existait une plante désignée sous le nom de *Petun* ou de *Pety'n*, jouant un rôle important dans toutes les transactions de ces peuples, et se mêlant à toutes leurs cérémonies. Qu'ils soumissent un de leurs prophètes à l'initiation; qu'ils appelâssent des guerriers au combat; qu'ils eûssent à convoquer une tribu entière pour mener une de ces danses solennelles, où l'on évoquait les grands souvenirs; qu'ils voulûssent accomplir un de ces horribles festins, où les plus renommés étaient toujours les plus barbares, c'était le Petun qui jouait le premier rôle; c'était en fumant d'énormes cigares, que l'on pourvoyait à la sûreté du pays, ou que l'on évoquait dans des chants traditionnels, le souvenir

glorieux des ancêtres. Or, nous en avons acquis la preuve, les navigateurs normands, habitués dès le commencement du seizième siècle, à prendre une part active aux fêtes nombreuses des Brésiliens, les gens de Dieppe et de Fécamp, suivaient, dans leur moindres détails, les coutumes de tribus amies; l'usage du Petun s'introduisit tout naturellement parmi eux: et si, dès l'année 1508, nous avions déjà des navires marchands parcourant la côte, il est juste de supposer que les premiers essais, pour fumer le tabac américain, eurent lieu parmi les traitants de bois du Brésil, accoutumés à ces parages. Il faut cependant franchir une quarantaine d'années, avant de trouver un souvenir positif de l'importation du Petun.

Vers l'an 1555, Coligny, qui prévoyait si bien, les malheurs prêts à fondre sur son parti, et qui en voulait détourner les conséquences; Coligny, en sa qualité de Grand-Amiral de France, n'hésita pas à envoyer au Brésil, l'un des hommes les plus capables de cette époque, comme marin et comme soldat. Il avait ordre de se fixer dans une baie délicieuse, fréquentée déjà par nos matelots Normands, et d'y fonder un établissement durable. L'homme choisi par l'amiral, le sieur de Villegagnon, chevalier de l'ordre de Malte, neveu de l'illustre Villiers de l'Isle-Adam, était à la fois un homme courageux et lettré, qui devait, durant une carrière pleine d'agitation, se voir mêlé aux plus grands événements du siècle. Il avait accompagné Charles-Quint lors de son expédition contre Alger, et c'était lui, qui, sept ans plus tard, devait aller ravir hardiment Marie Stuart à l'Écosse. Mais, après avoir servi de pilote à cette rieuse enfant, qui devait être une reine si malheureuse, il avait été un exemple vivant de toutes les contradictions, et de toutes les anxiétés qui pouvaient s'emparer d'une âme religieuse, au seizième siècle. Las des misères du temps, comme il le dit lui-même, fatigué des querelles interminables de la théologie, enthousiaste de quelques idées fanatiques, qui s'agitaient

en dehors des discussions communes, cet homme énergique finit par aller, de bonne foi, chercher le repos où sa présence devait soulever des tempêtes. Il partit, fonda dans la baie de Ganabara, un fort qui porte encore son nom; appela les protestants, qu'il persécuta; s'unit plus tard aux catholiques, dont il ne pût ressaisir la confiance, et revint en France en 1559, emportant le surnom de Caïn de l'Amérique, que lui donnèrent surtout ceux de la religion. Comme cela est arrivé tant de fois, l'acquisition d'une plante inconnue à presque tous, si ce n'est aux marins; l'importation d'un objet de commerce, dont on était loin de prévoir le développement, devinrent l'unique résultat d'une expédition coûteuse; et la plante, désignée sous le nom de *Cozoba* à Haïti, et de *Petun* au Brésil, parvint pour la première fois, d'une façon presque officielle, en France. Un moine de l'ordre respectable des Cordeliers, fort ami de Villegagnon, la rapporta dans le pan de sa robe. André Thevet, qui s'intitula plus tard *Garde des Singularitez et Curiositez du Roy*; André Thevet, qui avait parcouru le monde entier, mais que l'on accusait d'avoir voulu juger l'univers à travers le trou de son chaperon; André Thevet, si mal mené par de Thou, et dont la crédulité était devenue proverbiale, fut incontestablement le premier qui fit ce cadeau à son pays : or, c'est ce dont je veux le glorifier : et, je suis cependant d'autant plus désintéressé dans la question, qu'on ne peut m'accuser de professer trop d'enthousiasme, vous le savez, Monsieur, pour la précieuse solanée.

Disons quelques mots du moine qui enrichit la botanique, bien plutôt qu'il n'enrichit le commerce, et qui, tout en ayant un prodieux amour pour la science, et en sachant faire d'utiles collections (chose méritante à cette époque), ne sût pas cependant s'entourer d'une considération suffisante, pour faire autorité un moment, même parmi les savants crédules, auxquels il mendiait sa renommée. Rassurez-vous, je serai bref, quoique Thevet soit l'auteur de bien gros livres.

Le protégé du sieur de Villegagnon nous l'apprend dans sa cosmographie : il était né en la ville d'Angoulême; mais, ce qu'il se garde bien de nous dire, c'est que ses études premières furent nulles, et qu'il ne sût jamais réparer cette absence de bonnes lettres, comme on disait alors; car, malgré les efforts qu'il renouvela durant une longue carrière, pour faire croire à une érudition qu'il n'avait point, le bonnet dont le coiffa si libéralement le malin Rabelais, laissa toujours passer le bout de l'oreille, et le Cordelier étourdi, que l'inquisition appréhenda un beau jour en Espagne, ne fût d'abord qu'un ignorant dont l'ordre se glorifiait peu. Mais, sans avoir pu lire Vico, Thevet gardait empreinte dans son esprit, cette vérité de l'immortel penseur : il sentait confusément que la curiosité, fille de l'ignorance, peut être mère de la science : or, loin de jeter le froc aux orties, il le mit de côté, avec dessein de le reprendre, puis il quitta le couvent, et voyagea.

C'est réellement cette passion instinctive pour les choses curieuses, ce goût de recherches patientes, tourné vers les objets d'art, cet enthousiasme pour les savants, qu'on le voit admirer sur la foi d'autrui, qui font d'André Thevet un homme à part, et dont la valeur réelle est bien moins à dédaigner, que ne le voudrait faire supposer l'illustre de Thou. Nous le disons hardiment, sans le *Garde des Singularitez du Roy*, une foule de particularités précieuses sur l'Amérique et sur l'Orient, n'eussent pas été préservées de l'oubli; et, en effet, il eût le temps de satisfaire cette inépuisable curiosité dont il se vante, puisqu'il navigua et pérégrina, pour nous servir de ses expressions, durant trente-six ans.

Ce qu'il y a de certain, c'est que dès le début de sa longue carrière, nous le trouvons tour à tour en Asie, en Afrique et dans le Nouveau-Monde; le Caire, Damas, Jérusalem, la baie magnifique de Nicterohy le reçoivent tour à tour, sans

compter les grandes villes d'Europe, qu'il parcourt en chercheur infatigable. Il appartient à un ordre mendiant et il se le rappelle; partout il demande, et partout on lui donne. C'est à un digne marchand de Paris, Jean Debray, grand amateur de médailles antiques, qu'il s'adresse pour obtenir d'anciennes monnaies provinciales de France, et il fait graver les premiers essais en ce genre, que le XVIme siècle nous ait légués. Un juif lui fournit les types de l'Orient, un syrien, voyageur, ceux de l'Ethiopie. Aux jours de repos, il s'en va errant dans le voisinage des arènes de Nimes, et il y trouve les plus curieuses statuettes de bronze, qui puissent décorer un musée. Une autre fois, mais alors c'est en Espagne, un marchand qu'il a connu jadis en terre sainte, le fait entrer mystérieusement en son cabinet, et c'est pour lui donner un beau portrait de Cortez, dont s'honorait grandement le trésor du Roi Catholique. En la ville de Tolède, il recueille également une effigie d'Atahualpa; et il apprend, de la propre bouche d'un compagnon de Pizarre, comment fut mis à mort l'empereur du Pérou. La plupart des hommes célèbres du seizième siècle, il les a connus, fûssent-ils en opposition avec la cour de Rome, et chez lui, l'esprit monacal se tait devant l'enthousiasme du chercheur. Mélanchton, Gessner, Michel Cornicus le savant hongrois, Simon Goulard l'austère protestant, tous ces hommes, auxquels j'en pourrais joindre d'autres, paraissent avoir été ses amis. Quelquefois, cette avidité de recherches scientifiques, ce goût plus louable que réfléchi des arts, lui font courir de fâcheuses aventures : devant l'île de Zanthe, il est percé de deux flèches; et à Séville, le Saint-Office l'envoie coucher dans ses cachots : mais là, il faut se le rappeler, il n'a plus sa robe pour lui servir de caution. A Séville aussi, la patience du bon catholique, fait place à l'indignation du voyageur, que l'on arrête en ses doctes pérégrinations : aussi voit-on percer une teinte de rancune assez excusable, lorsqu'il raconte son séjour forcé dans cette brillante capitale de

l'Andalousie : « Quant à ces inquisiteurs de la foy, dit-il, ils » sont, ce me semble, un peu trop spéculatifs en première « instance, sans ouyr le plus souvent les défenses d'aulcuns; « et ne dys ceci sans cause. »

Je ne sais, mais cette nuance de mauvaise humeur, fort excusable à coup sûr, m'a toujours fait penser que l'amour de la vie errante, joint à quelque souvenir de l'inquisition de Séville, avait tout naturellement entraîné Thevet en ce nouveau Monde, dont il a récité tant de merveilles. Sa mésaventure lui « était arrivée, nous dit-il, à l'improviste, un jour de saint Tho- « mas, où on l'avait mené lié et bagué devant ceux du Saint- « Office ; » malheureusement, le chiffre de l'année manque au récit de cette malencontre : on peut supposer que c'était à la suite de ses pérégrinations en Orient. Vers ce temps, il songea sérieusement à s'en aller en cette terre d'Amérique, où l'on pouvait vaguer en toute sécurité parmi les grands bois, ou s'abandonner au cours des grands fleuves. La prédilection des *Gens de la Religion* pour cette terre nouvelle ne l'effrayait pas, pensant qu'il en serait quitte pour faire amende honorable plus tard, de s'être trouvé en leur compagnie. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait connu de longue main, et dès l'époque de son séjour à Malte, le seigneur Villegagnon, et que par conséquent il devait apprécier, mieux que tout autre, l'étrangeté de ses opinions: il partit néanmoins, et le 14 novembre 1555, il entrait avec le favori de Coligny, dans la baie de Ganabara.

Il ne resta dans ce port magnifique, ou bien au cap Frio, que l'espace de quatre mois ; ses ennemis le lui ont reproché plus tard, mais ses ennemis n'avaient pas tous vu le Brésil, ni lu, je crois, les merveilles de la *France Antarctique*, ou ils se fussent montrés moins acerbes dans leur jugement. Il faut le louer, nous le disons hautement, d'avoir réuni en si peu de temps, et sous un si faible volume, un si grand nombre de documents, et une variété si précieuse de figures intéressantes.

Malgré bien des renseignements hasardés, nés de la crédulité proverbiale de l'auteur, tout cela eut dû faire naître, à coup sûr, un sentiment plus sympathique. Quant aux amateurs du Tabac, quant aux fumeurs de tous les pays, c'est mieux que de l'indulgence qu'ils doivent avoir pour André Thevet; c'est une gratitude sentie, c'est une sorte d'affection chaleureusement expliquée; le culte en un mot, que l'on rend à la mémoire de tout homme qui a étendu le cercle de nos jouissances. Ce que j'avance, je vais le prouver, et pour cela, il suffira d'emprunter une page à notre vieux voyageur.

Je vous demande la permission d'introduire ce chapitre très concluant : il est d'ailleurs fort court, et c'est Thevet qui va parler. On aura tout à la fois, l'indication de la première appréciation des excellences du Tabac, et l'origine non moins précieuse du cigare :

« Il y a, dit le vieux voyageur, aultre singularité d'une « herbe, qu'ils nomment en leur langue Petun, laquelle ils « portent ordinairement avec eux, parce qu'ils l'estiment « merveilleusement proffitable à plusieurs choses; elle res- « semble à notre buglosse.

« Or, ils cueillent soigneusement ceste herbe, et la font « seicher à l'ombre dans leurs petites cabanes. La manière « d'en vser est telle : ils enveloppent, estant seiche, quelque « quantité de ceste herbe en vne feuille de palmier qui est fort « grande, et la rollent comme de la grandeur d'une chandelle, « puis mettant le feu par un bout, en reçoivent la fumée par « le nez et par la bouche. Elle est fort salubre, disent-ils, « pour faire distiller et consumer les humeurs superflues du « cerveau. Davantage prise en ceste façon, fait passer la faim « et la soif pour quelque temps. Parquoy ils en vsent ordinai- « rement mesme quand ils tiennent quelque propos entre eux; « ils tirent cette fumée et puis parlent : ce qu'ils font coustu- « mièrement, et successivement l'un après l'autre en guerre,

« où elle se trouve très commode. Les femmes n'en usent au-
« cunement. Vray est que si l'on prend trop de ceste fumée ou
« parfun, elle enteste et enyvre comme le fumet d'un fort
« vin. Les chrestiens estant aujourd'hui par de là, sont deve-
« nus merveilleusement frians de ceste herbe et parfun.
« Combien qu'au commencement, l'usage n'est sans danger
« avant que l'on y soit accoustumé, car ceste fumée cause
« sueurs et foiblesses jusques à tomber en quelque syncope,
« ce que j'ai expérimenté en moi-mesme, et n'est tant étrange
« qu'il semble, car il se trouve assez d'autres fruits qui offen-
« sent le cerveau, combien qu'ils soient délicats et bons à
« manger. » (1)

Plus tard, lorsqu'il donna sa cosmographie universelle, André Thevet insista sur l'honneur qui lui revenait pour avoir introduit le Petun en France, en lui imposant le nom d'*Herbe Angoulmoisine*, en souvenir de sa ville natale. Ce livre ne parut, il est vrai, qu'en l'année 1575, mais il signale un fait tellement d'accord avec les habitudes du Cordelier, nommé Garde des Curiosités Royales, qu'on ne saurait, sans quelque injustice, lui refuser l'honneur qu'il réclame. Il revient, d'ailleurs, à plusieurs reprises, sur ce sujet, dans ses ouvrages restés inédits, et déposés à la Bibliothèque Nationale.

Or, Thevet ne s'en tint pas à la description; il rapporta des graines de l'*herbe estrange*, qui, pour me servir de l'expression d'un autre voyageur contemporain, donnait aux sauvages si bonne contenance, que vous eussiez dit, « à les voir humant la « fumée, et resserrant soudainement la bouche, dont la lèvre « était percée, que c'estoit quelque large encensoir. » En toute circonstance, dans ses livres imprimés, aussi bien que dans ses manuscrits, le moine, devenu cosmographe en titre,

(1) A. Thevet. *France Antarctique*, édition d'Anvers, 1558, page 57.

réclame obstinément l'honneur qu'on lui a ravi. L'herbe Petun se lie à tous ses souvenirs, et le déni de justice dont il se plaint, le poursuit jusqu'en sa vieillesse ; il semble lui être plus sensible que les reproches quelque peu sévères, du grave et savant de Thou.

Nous venons de déposséder pour ainsi dire, un nom devenu populaire parmi nous, de la renommée incontestée qui lui appartenait ; cependant, en cherchant bien, nous pourrions reculer encore de quelques années les premières indications qui furent données à la France sur le tabac : mais il est vrai que le célèbre Jacques Cartier, auquel on les doit, fit un tableau si peu flatteur de sa découverte, qu'il n'obscurcit en rien aux yeux des fumeurs, la renommée d'André Thevet. Vous le voyez, Monsieur, nous procédons, dans cette grave affaire, avec une impartialité toute philosophique, et le millésime de 1542 ne saurait nous éblouir ; c'est qu'en effet, Jacques Cartier dédaigna ce que le Cordelier cosmographe ne se lassa point de préconiser. Dans cette question sérieuse, Monsieur, il importe de rendre à chacun ce qui lui appartient, et d'établir les faits sur une base inébranlable. Thevet a introduit le Petun incontestablement en France dès l'année 1556 ; les graines de cette plante, rapportées soigneusement par lui de Nicterohy, si l'on veut parler l'idiôme des Tamoyos ; ou de Ganabara, si l'on préfère la langue des Tupis ; les graines du tabac Brésilien, dis-je, ont germé grâce à lui, sur notre sol, quatre ans avant l'époque adoptée par tous les historiens. Mais il ne s'ensuit pas que la culture du Petun se soit tout à coup répandue ; selon toutes probabilités, quelques matelots de Rouen ou du Hâvre ont profité incognito de la précieuse importation ; et cette circonstance si concluante, est attestée par quelques ouvrages postérieurs, il est vrai, à la publication de la *France Antarctique*, mais qui ne laissent guère de doute sur le point dont nous nous préoccupons.

Il ne faut pas se le dissimuler toutefois, l'homme qui introduisit à la cour, la plante merveilleuse signalée à diverses reprises par Colomb, par Oviedo, par Cartier, par Barré le zélé Calviniste; celui qui lui donna droit de cité, c'est toujours Jean Nicot, sieur de Villemain, l'ambassadeur de Charles IX près de l'infortuné Sébastien, placé alors sous la tutelle de son aïeule, la sage et noble Catherine: mais, pour dire la vérité, l'historique de cette seconde importation, passez moi le terme, est environné de faits aussi apocryphes, de détails aussi confus, que ceux que vous venez de lire étaient ignorés. Puisque je me suis étendu avec quelque complaisance, je l'avoue bien volontiers, sur André Thevet, permettez-moi de vous présenter quelques notions exactes sur la vie de Jean Nicot, et de ne pas puiser dans la biographie, comme l'ont fait tous mes devanciers.

Maistre Iean Nicot, ainsi le désignait sa pierre tumulaire, était né à Nimes en 1530 ; il avait fait certainement des études sérieuses, et s'était grandement distingué en ses humanités. La meilleure autorité que nous connaissions sur ce point, assez peu important du reste pour notre sujet, François Blanchard, affirme qu'il se maria avec une dame « dont le « nom n'était venu à sa cognoissance, » mais qui épousa en secondes noces le sieur de Barbizi. Il eut d'elle un fils, qui s'appela comme son père, et qui, ayant hérité de la seigneurie de Villemain, devint plus tard secrétaire du Roi. (1) Celui auquel la Régie, devra quelque jour faire élever une statue d'un

(1) François Blanchard nous donne la preuve positive que la postérité masculine du sieur de Villemain s'éteignit 11 ans après sa mort, dans la personne de son petit-fils, Jean Nicot, « qui espousa Catherine Brochart, fille de Robert Brochart, sieur de Lamecourt et d'Ester Pichon, dont il eut Jean Nicot, trésorier des menus plaisirs du Roy, lequel de Nicolle Poullain, sa femme a eu Leonor Nicot, mariée par contract le 19 may 1611, avec Charles Dambourg, escuyer, sieur de Laulne, près de Beauvais. »

beau marbre américain, Jean Nicot, commença par être maître des requêtes, comme dit encore son épitaphe : « des défuncts Rois et Dauphin François et de la Royne mère ; » il occupait cet office en 1559, lorsqu'il fut nommé ambassadeur en Portugal, et s'il fût conseiller du roi Charles IX en ses conseils, ce dût être bien peu de temps après son retour en France, car « il trespassa à Paris le 10 may 1600, » et fut enterré en l'église de Saint-Paul, récemment édifiée.

Les loisirs que laissait à cette époque, la vie administrative et diplomatique, furent bien mieux mis à profit qu'on ne le croit généralement par Jean Nicot, pour l'accroissement des sciences et des lettres. Outre son excellente édition de la chronique d'Aimoin, à laquelle nous savons qu'il travaillait, deux ans avant d'être nommé à la célèbre mission qu'il remplit en Portugal, nous avons la certitude que l'on conservait de lui encore au XVIIme siècle un travail étendu sur la marine ; et voyez, de quelle valeur serait cette histoire aujourd'hui, si Nicot avait pu consulter les archives incendiées de Dieppe. Les conquêtes des Portugais dans les Indes, l'avaient également occupé, et, par un déplorable hasard, le volume manuscrit qui renfermait cette précieuse narration, n'entra jamais à la Bibliothèque Nationale, lorsqu'on y transporta la collection vraiment immense, rassemblée par les frères Dupuy. Le seul ouvrage important dont on puisse faire honneur en réalité à Nicot, est donc le fameux *Lexique Français*, imprimé à Paris en 1606.

C'est aujourd'hui une renommée bien effacée, que la renommée littéraire de Nicot ; et sans l'importation de ce tabac de la Floride, qui trouva dès l'origine en France, tant d'amateurs et tant de cultivateurs passionnés, la gloire du lexicographe et de l'historien, eût très probablement fait un naufrage complet. Pour ces esprits affectueusement curieux, qui s'enquièrent des hommes en dépit de la demi-obscurité qui les

cacha même à leur siècle, il n'en saurait être ainsi; et l'auteur de cet excellent lexique, que l'Académie consulte même de nos jours, reste un type du savant aimable, qui mêlé aux affaires du monde, a su, l'un des premiers, expliquer d'une manière précise la valeur bien réelle des mots; non pas toujours comme on les entendait parmi les doctes de profession, mais comme un peuple policé les façonnait déjà à l'usage des grands écrivains.

Je vais plus loin, Monsieur, ce fût peut-être cet amour pour les recherches historiques et littéraires, qui gratifia plus tard la France de l'importation du tabac. Tout paradoxal que semble être ce fait, je vais, en rectifiant la *biographie*, essayer de le prouver.

Pour cela, il faut nous transporter à Lisbonne où Jean Nicot était en mission. Diplomate habile, écrivain ingénieux, observateur clairvoyant, le sieur de Villemain sut se faire estimer dans l'une des cours les plus polies de l'Europe. Admis en sa qualité d'ambassadeur, auprès de la reine Catherine, la veuve si austère et si noble de Jean III, il pût vivre dans l'intimité des meilleurs esprits de la Péninsule, et nous savons à n'en pas douter un instant, qu'il sût s'en faire apprécier. Sà de Miranda, Ferreira, Corte Real, tous ces nobles esprits qui composaient la cour sous la minorité de Sébastien, (Camoens vivait ignoré aux Indes), purent le charmer par leurs poésies, tandis que Resende, Castanheda, Barros, pouvaient l'instruire par leurs observations.

Mais il y avait surtout parmi ces hommes d'élite, un esprit curieux, un homme que n'arrêtaient dans ses perquisitions, ni les difficultés des voyages, ni les hasards de la guerre, ni même les luttes secrètes d'un pouvoir dominateur, cet homme, que je nommerai tout à l'heure, gratifia la France d'un milliard et demi, dans la personne de son ambassadeur.

Je n'invente rien, Monsieur, croyez le bien, et pour avoir la solution de ce problème, il suffit de lire le livre de Neander, copié sans critique par la biographie. Ce docte personnage nous le dit positivement : l'an 1560, Jean Nicot se trouvant à la cour, comme on disait alors, lorsqu'on habitait la capitale, s'avisa d'aller visiter l'officine de Lisbonne ; et là, « *un gentilhomme flamand qui était alors garde des papiers Royaux*, *lui fist présent de ceste plante étrangère* » apportée depuis peu de la Floride. Le diplomate l'accepta volontiers « comme plante transmarine, non jamais veue, » la fit soigneusement entretenir, et bientôt il ne fût bruit que de l'*herbe à l'Ambassadeur*.

Or, il ne faut pas s'être occupé bien longtemps de l'histoire littéraire du Portugal, il ne faut pas même avoir feuilleté rapidement les pages vénérables d'un Barbosa Machado, pour deviner que ce personnage mystérieux, si étrangement désigné par Neander sous le titre de Gentilhomme Flamand, n'était autre que le célèbre Damian de Goes, qui, s'il était né à Alemquer, petite ville de Portugal, en l'année 1501, n'en avait pas moins passé la plus grande partie de sa vie à Louvain, dans le commerce des savants et des artistes les plus illustres de l'époque où il vivait. Damian de Goes, qui fit imprimer une des premières descriptions de la Laponie que l'on connaisse; Damian de Goes, qui nous révéla la vérité sur l'existence si problématique du *Prestre Jehan*, Damian de Goes en un mot, qui ne restait étranger à aucun des événements curieux qu'on aimait à recueillir à Lisbonne, fit au sieur de Villemain un cadeau, dont ni lui, ni l'Ambassadeur français, ne pouvaient à coup sûr, deviner l'inconcevable résultat. Hélas, pourquoi cet esprit ingénieux, cet habile musicien, ce paléographe infatigable, se brouilla-t-il avec l'inquisition et mourût-il misérablement ! Peut-être, nous eût-il donné lui-même l'histoire positive de l'*herbe sainte*, c'était alors sous cette dénomination que l'on connaissait le tabac à Lisbonne ; peut-être aussi, en écoutant de sa docte retraite, tous les bruits

merveilleux qui circulaient sur cette espèce de panacée, nous eût-il mis a même de savoir si la plante américaine avait été dès l'origine importée à Goa par Garcia de Orta, l'ami de Camoens et le plus grand botaniste de son époque; mille détails dont se complique la question, seraient tout-à-coup éclaircis, et ne le seront peut-être jamais. Heureusement, nous ne prétendons pas agrandir le cercle de nos recherches, et nous nous bornons à la France.

On se demande naturellement, comment des graines de tabac, provenant de plants de la Floride, furent donnés à Nicot, à l'officine de Lisbonne; et il peut paraître étrange, que les Portugais qui ne possédaient rien dans l'Amérique du Nord, se trouvâssent en mesure de répandre cette graine à l'exclusion du Petun, originaire du Brésil : quelques mots suffisent, selon nous, pour expliquer ce fait.

Lorsque le fameux Hernand de Soto entreprit sa course aventureuse au travers de la Floride à la tête de 600 hommes, il y avait parmi ces hardis aventuriers, un gentilhomme Portugais de la ville d'Elvas, et ce fut à lui qu'on dût le récit fort circonstancié de cette mémorable expédition. La narration que nous a donnée cet auteur anonyme, nous prouve que cinq ou six Portugais dont les noms nous ont été transmis, accompagnèrent avec lui Soto; il n'en faut point d'avantage à coup sûr, pour expliquer l'existence à Lisbonne des graines de tabac de la Floride. Elles pouvaient avoir été recueillies par André de Vasconcellos, ou bien par Fernâo Pegado, compagnons tous deux d'Antonio Martinez Segurado, de Roiz Pereira, de Joâo Cordeiro, d'Estevan Pegado Bento, et d'Alvaro Fernandez (1).

Je vous livre ces six noms, Monsieur, mais je vous fais grâce,

(1) Voyez l'*histoire de la conqueste de la Floride par les Espagnols*, Paris, 1685, in-12.

et pour cause, des merveilles opérées par le tabac que l'on allait recueillir dans le jardin de l'ambassadeur. Brûlures, coupures, aposthumes désespérés, le tabac guérissait tout, on ne le prisait que par procédé, et pour se guérir de la migraine. Des énormes cigares usités par les Indiens du Brésil, il en était à peine question! Le sieur de Villemain expédia donc les premières graines qui vinrent à Paris, comme graine d'une herbe médicinale; et plus tard, il rapporta lui-même la plante, sans songer le moins du monde aux béatitudes qu'elle pouvait causer. Hélas, malheureusement pour les détails ultérieurs de cette grave histoire, la correspondance de l'ingénieux Nicot est tout entière en Russie, et la docte collection de M. de Santarem, le descendant direct de Goes, ne fait nulle mention du tabac. Ce que nous savons à n'en pouvoir douter, c'est que la précieuse Solanée eût tout d'abord dans le monde médical deux parrains, et pour marraine une Reine, dont les distractions n'avaient pas toujours, vous le savez, ce degré d'innocence: on l'appela d'abord *Nicotiane*, c'était le droit de l'importeur; puis l'herbe de M. le Prieur, c'était l'habitude des gens de cour. En effet, François de Lorraine, celui dont parle si complaisamment Brantôme, étant Général des galères, reçût à Lisbonne quelques plants de tabac de Nicot lui-même, et les fit, dit-on, fructifier. C'était ce prince aimable, grand Prieur de France, qui avait reconduit Marie Stuart en Écosse. Villegagnon avait amenée la jeune reine en France, avant d'attacher son funeste souvenir à ce rocher qui domine la baie magnifique de Rio, et où furent cultivées, peut-être pour la première fois par des mains françaises, la plante renommée qui brille sur l'écusson d'un Empire.

Ce qui ne saurait être l'objet d'un doute, ce sont les soins particuliers que Catherine de Médicis donna au tabac. « Aucuns l'appellent herbe de la Royne mère, dit un auteur « contemporain, et depuis fut baillée par elle, à plusieurs

« pour la cultiver, et faire venir en ce pays. » Le nom de Médicée fut proposé encore, c'est Gohorri qui nous l'apprend, mais bien peu de gens connaissent aujourd'hui cet écrivain aimé de Baudier, et qui publia son traité sur le tabac en l'année même de la Saint Barthélemy. Malgré les signes menaçants de l'époque, Gohorri avait fort à cœur l'adoption de son livre par la cour ; il s'adressa pour cela au sieur Botal, *Médecin et Chirurgien singulier qui avait entrée au Louvre*. Le digne homme se plait à raconter dans son curieux volume, de quel succès fut suivi la négociation : le sieur Botal avait pris la chose en considération particulière, et ledit seigneur lui récita, ce sont les propres expressions de Gohorri, « comment le livre « fût présenté à sa requeste à la royne mère du roi, avec son « docte médecin M. Vigor, son ancien amy, pour entendre de « S. M., s'il luy seroit agréable que ce discours fût publié, et « duquel de ses noms il luy plairoit que l'herbe fût appelée, « ou *Catherinaire* de son propre nom, ou *Médicée* de son « surnom ; » et il ajoute, en parlant de l'officieux docteur, « il « m'ha récrit que S. M. trouvoit fort bien ce qui servoit au « bien public, et qu'elle ne refusoit en estre la Marrine (SIC). »

Ce fut le nom Brésilien, ce fut surtout le nom de l'ambassadeur qui prévalurent en France : sous les dénominations de Petun et de Nicotiane, le tabac fit alors la fortune de quelques particuliers, avant de faire la fortune de l'Etat, et chose presque ignorée de nos jours, Monsieur, le centre du vieux Paris fut le lieu de prédilection, où les plants de la Floride commencèrent d'abord à multiplier.

Nous avons encore quelques noms bien humbles, et surtout bien peu connus, à signaler à la reconnaissance des fumeurs. Écoutons le digne Neander, dépositaire de ces souvenirs, et lui-même amateur très passionné des hautes vertus qu'il signalait : il nomme d'abord un chirurgien appelé *Race* qui planta une grande quantité de l'herbe précieuse « en un jardin

Je ne réclamerai plus votre patience que pour un fait, parce qu'il manque chez les meilleurs historiens, à la gloire incontestée du créateur de notre industrie : il commence pour ainsi dire, cette merveilleuse histoire financière, où l'on voit un peu de poussière et de fumée, réaliser les rêves des alchimistes, et créer de rien une pyramide d'or. Suivez-moi encore à cette bibliothèque inépuisable que Colbert a créée aussi bien que la Régie.

Il y a dans les papiers oubliés du sieur de Varillas, l'historien un peu trop décrié, parce qu'il fut trop prôné, une petite histoire que vous recommanderez comme moi aux Économistes du jour, Monsieur, et qui, pour venir d'un homme oublié, n'en a pas moins son prix; l'honnête Varillas, si pauvre et si sévère à lui-même, la racontait en 1689 à l'intègre président Bignon.

Au temps de ses faiblesses, je veux parler ici de celles qui lui seront pardonnées, Louis XIV voulut faire un cadeau de quelque valeur à la beauté qui régnait alors : seize mille écus, produits de la ferme des tabacs, furent donnés (en parti) c'était le terme consacré, à Madame de Montespan; mais Louis XIV n'avait pas consulté son ministre; aussi M. Colbert « fit-il en- « tendre au roy qu'il avait plus donné qu'il ne pensait, et lui « fit conclure de donner quarante mille écus au lieu de seize. » Le don royal fut ainsi révoqué; et, en l'année 1689, le 21 février, jour où Varillas racontait cette petite histoire dans l'une des allées du Luxembourg, il fut constaté que l'impôt sur les tabacs produisait déjà trois millions.

Relisez l'excellente brochure de M. Larrieu, et vous y verrez comment depuis cette époque, jusques à l'an de grâce 1843, l'herbe Angoulmoisine ou la Nicotiane, a fait entrer un milliard quatre cents millions, dans les coffres de l'État.

Le hasard qui m'a fait découvrir le récit peu connu du digne

Varillas, m'a mis récemment sur la voie d'une bien autre découverte, que je me garderai de taire, car elle complète, pour ainsi dire, l'histoire de l'introduction du tabac parmi nous. Vous connaissez indubitablement, Monsieur, cette petite monographie de la Nicotiane, que l'on doit à un pseudonyme caché sous le nom de de Prades; eh bien! un précieux exemplaire de ce petit livre, celui que conserve dans sa bibliothèque le plus savant de nos botanistes, vous avez nommé tout d'abord M. Auguste de Saint-Hilaire, renferme sur son feuillet de garde ces mots, tracés d'une belle écriture : *A Monsieur Corneille, le grand, le divin.* L'auteur du Cid prenait du tabac, la chose n'est plus douteuse, et bien des génies contemporains l'ont sans doute imité : les biographes toujours si incomplets nous ont tu les particularités de cette nature, que renferme la chronique intime du grand siècle. Quant à moi, je soupçonne fort Jean Racine, qui mérite bien aussi le titre de divin, d'avoir pris du tabac pour faire la cour à Madame de Montespan; Lafontaine en dût prendre par distraction, et vous savez l'éloge qu'en fait l'immortel Molière. Tous ces grands hommes prisaient, ils ne fumaient pas... Il y aurait tout un chapitre à faire, je le sens bien, sur l'usage du cigare appliqué au génie moderne; je reconnais mon incompétence, et je n'aurai point cette témérité... L'herbe Angoulmoisine du bon Thevet est arrivée, je crois, à l'apogée de sa gloire; mais des cultures diverses, de fâcheuses manipulations, des préparations qui ne reposent pas sur des observations assez rationelles, lui ont fait subir, à travers les siècles, plus d'une modification regrettée par les connaisseurs. Vous faites, Monsieur, une œuvre dont le pays doit vous savoir un gré réel, en envoyant des belles régions que vous visitez, des renseignements sur l'une des quarante-six espèces de tabac de l'Amérique méridionale que l'on cultiva avant la Nicotiane et qui l'eût emporté sur sa rivale peut-être, si Rabelais, de son rire moqueur, n'eut commencé à détruire la réputation d'un voyageur, que de

Thou stygmatisa. Aujourd'hui le Petun Américain est devenu l'un des emblêmes de la richesse agricole d'un florissant empire, qui confine au Paraguay : nous avons jadis essayé d'implanter nos colonies dans une de ces belles régions; tentons plus que jamais, par les effets pacifiques du commerce, d'en utiliser les productions.

Veuillez agréer, etc.

FERDINAND DENIS.



NOTES.

NOTES.

A la suite d'un orage, le vent du sud souffle régulièrement pendant trois jours, et l'on s'empresse de mettre à profit cette circonstance qui amène un abaissement très sensible dans la température, pag. 14.

Je reviendrai ailleurs et avec détail, sur cette régularité constante, sur ce point intéressant de la climatologie du pays.

Considéré d'une manière générale, et abstraction faite des années exceptionnelles, le climat du Paraguay est à la fois chaud et sec : et, tout en reconnaissant dans sa constitution deux saisons, un hiver et un été, on peut dire cependant, qu'il fait chaud lorsque le vent souffle du nord, et qu'il fait *frais* lorsque le vent vient du sud : la position du soleil n'exercerait donc sur la température qu'une influence secondaire.

L'abaissement produit par le vent du sud, (et plus souvent du sud-ouest ou *Pampero*, parcequ'il traverse les *Pampas* et la *Plata*) est très rapide, parfois presque instantané. J'ai vu le thermomètre descendre en une heure de 16 et même de 18°. Aussi le regarde-t-on comme la cause la plus puissante des suppressions de transpiration, et par suite des maladies de toute nature, des fluxions de poitrine, etc. Les étrangers énervés par des chaleurs brûlantes, et dont il répare les forces, ne partagent pas à cet égard, les craintes un peu exagérées des habitants.

L'autorisation d'aller échanger à Itapua, quelques produits du pays, toujours très désirée, s'obtenait difficilement, et à travers de ruineux délais, pag. 25.

C'était à la fois une grande faveur, un moyen d'influence irrésistible et de gouvernement, sur de pauvres gens qui entrevoyaient une petite fortune, dans la vente à prix élevés des articles d'Europe qu'ils devaient rapporter de leur voyage: Cette fortune, ils l'attendaient, disaient-ils, *de la générosité de leur suprême Seigneur.*

Voici quelques-unes des formalités que le pétitionnaire avait à remplir; le lecteur se fera une idée des autres.

A la demande adressée au Dictateur par l'intermédiaire du secrétaire, *Fiel de Fechos*, était joint un certificat du juge de paix du district, délivré sur l'attestation de deux témoins, et constatant que les denrées provenaient réellement de son travail et de sa récolte. Le juge après avoir pesé le tabac, allait reconnaître le champ où il avait été recueilli, afin de s'en assurer.

Je crois inutile de faire observer que toutes ces formalités étaient remplies avec la plus rigoureuse exactitude; dans le cas contraire, le juge, le propriétaire, ses témoins, ceux qui auraient eu connaissance de la fraude et ne l'auraient pas dénoncée, eûssent été jetés en prison, pour n'en sortir jamais.

Ces permissions quoique rares, et accordées toujours pour de faibles quantités, étaient cependant très avantageuses à ceux qui parvenaient à les obtenir, car les marchandises de retour donnaient de 100 à 150 p. 0/0 de bénéfices. Elles étaient impitoyablement refusées aux Espagnols, à leurs descendants immédiats, aux parents, aux alliés des victimes du despote, de ceux qui se trouvaient dans les cachots pour raison d'État, *et quelquefois aux personnes qui portaient le même nom*!

La demande une fois faite, restait souvent sans réponse, et le pauvre cultivateur que la crainte de peines sévères, empêchait de revenir à la charge, voyait le produit de sa récolte se détériorer peu à peu chaque jour, et finir par se perdre, sans pouvoir en disposer, sans oser faire entendre une réclamation, une prière.

Notons pour dernier trait, que le certificat délivré par le juge, devait contenir l'assurance que l'intéressé était *bon serviteur de la Patrie, et dévoué à la sainte cause de la Liberté*!!!

S'il y a quelque chose de plus odieux que les froides atrocités du docteur Francia, c'est assurément le cynisme de son hypocrisie.

Je n'ai rien à dire ici de ces formalités qui équivalent à une véritable prohibition, pag. 26.

Nulle part, les questions commerciales ne sont plus étroitement liées à la politique, que dans l'Amérique du sud, où le produit des douanes constitue souvent les seules ressources financières des gouvernements. Le premier acte d'autorité d'un Général qui entre en pays conquis, c'est de modifier les tarifs, de faire main basse sur les objets d'exportation, comme sur le champ de bataille, toute sa science stratégique consiste à s'emparer des cuirs, objet de commerce important que chaque corps traine avec soi, et des chevaux dont le nombre constitue presque seul la force des armées.

Pour ne pas dépasser les limites que je me suis tracées, je ne parlerai donc que des formalités à remplir, que des droits à acquitter à la douane, par l'expéditeur et le consignataire d'un navire qui sort de la capitale du Paraguay, ou qui veut y entrer.

1° FORMALITÉS A LA SORTIE.

L'expéditeur adresse au collecteur général de la douane, *colector general de la aduana*, une demande *(presentacion)*, pour faire constater que le bâtiment est vide. La nature, la qualité et la quantité des denrées qu'il désire exporter; le nom du navire, sa destination, sont exactement indiqués dans cette demande qui coûte 8 piastres et 4 réaux, prix du papier: elle est transmise au capitaine du port qui la conserve.

Le collecteur général délivre une permission de chargement de 8 piastres, prix du papier.

On acquitte alors les droits d'exportation qui sont de 10 p. 0/0, et payables en argent, sur une taxe arrêtée d'après les cours de la place. Pour les cuirs, les droits se perçoivent à la pièce.

Un garde est placé à bord du bâtiment après la visite faite par le capitaine du port sur le vu du permis accordé par le collecteur. Il n'est rien dû à ces agents.

Le chargement s'opère ensuite sous les yeux du capitaine qui en prend note: l'expéditeur en fait autant. Ces deux états sont remis au collecteur qui les confronte, et délivre le passavant *(guia)*, sur papier de 8 piastres, il en conserve un double sur papier de 4 réaux.

Le patron du navire doit encore se pourvoir d'une patente qu'il renou-

velle à chaque voyage, et dont le prix, toujours en rapport avec le tonnage, varie dans les proportions suivantes:

	Piastres.	Réaux.
De 3 à 7 tonneaux	»	4
— 8 — 15 ——	1	2
— 16 — 30 ——	2	2
— 31 — 45 ——	3	2
— 46 — 60 ——	3	6
— 61 — 90 ——	4	6
— 91 — 100 ——	5	6
— 101 et au-dessus	6	6

Ces prix et les précédents sont en piastres fortes, *pesos fuertes.*

Les passeports des passagers, la *guia* et la patente sur laquelle sont inscrits les gens de l'équipage, doivent être présentés au dernier poste sur la rivière. Les passeports coûtent 1 piastre; autrefois ils en coûtaient 5

2° FORMALITÉS A L'ENTRÉE.

En arrivant à la première garde, on est tenu d'exhiber la *guia* et la patente prises à l'étranger, et les passeports. L'officier de service inscrit sur une note les noms des passagers, celui du bâtiment, son tonnage, s'il est chargé la nature du chargement, et l'envoie immédiatement au commandant de la ville *del Pilar*, distance de 16 lieues, qui lui-même l'expédie au Président de la République. Entre cette garde et le *Pilar* ou *Neembueu*, il y a onze postes militaires placés sur les bords de la rivière, et prêts à porter secours en cas de danger.

A Neembueu, le patron fait un *manifeste* sur papier ordinaire, dans lequel il indique le nombre des colis et celui des pacotilles appartenant aux matelots. Dans les vingt-quatre heures de son arrivée, il est obligé de présenter un second *manifeste* général du chargement, en énonçant avec détail la nature et le contenu de tous les colis: prix, 9 piastres.

Deux cas peuvent ensuite se présenter: si le navire doit remonter jusqu'à l'Assomption, une demande spéciale *(presentacion)*, est adressée au Président. Les renseignements de toute nature à fournir dans ce cas sont infinis, et la permission qu'il faut attendre avant de pouvoir continuer sa route est difficilement accordée.

Si l'on veut décharger les marchandises au *Pilar*, la demande en est faite au collecteur de la douane dans ce port; elle coûte 8 piastres. La permission obtenue, et vérification faite à terre de la facture par le collecteur assisté de deux négociants, les droits d'importation sont perçus en argent d'après le tarif.

Les articles d'Europe de consommation habituelle, les cotonnades, les draps, les vins, etc., payent 20 p. 0/0; les objets de luxe, les soiries, la bijouterie, etc., payent 30 p. 0/0.

On accorde un délai pour l'acquittement de ces droits, mais en y ajoutant un demi p. 0/0 par mois jusqu'à libération complète : le terme est en général de trois mois.

La pipe des habitants de Saint-Domingue, pag. V.

Le spirituel traducteur du poëme de Barthelemy, sur le tabac, M. Manoel Augusto de Oliveira (de Pernambuco), dit que la pipe fut introduite en Europe dès le 15me siècle : il peut se faire en effet qu'un Tabacco d'hispaniola, se soit trouvé parmi les curiosités Américaines que Christophe Colomb apporta à Isabelle et à Ferdinand, mais nous doutons qu'un nombre même très limité d'instruments de ce genre, soit parvenu en Espagne, avant le commencement du XVIme siècle.

Nous emprunterons à la vieille traduction française d'Oviedo, la description de l'antique instrument qui a imposé son nom au tabac.

« Les indiens de ceste isle, entre les autres uices auxquels ils sont « addonnez en ont un fort mauuais. C'est qu'ils prennent ie ne sçay quelles, « quilz appellent *Tabaccos*, quand ilz ueullent sortir hors du sens. Ce « qu'ilz faisoient avec la fumée ou parfum d'une certaine herbe, qui est « à ce que iay pu entendre comme un arbrisseau qu'on appelle en Castillan, « *Veléno*, uulgairement Hanebane ou Iusquiame qu'ils prênent en ceste « sorte. Les caciques et principaux auoient petits bastons creux fort polis « et bien faicts de la grandeur denuiron une paulme et de la grandeur du « petit doigt de la main, qui ont deux petits tuyaux respondans à un, « comme il icy peinct, le tout d'une pièce, ainsi les mettoient en leurs « narines et l'autre bout simple en la fumée de l'herbe qui ardoit. Ilz « brusloient les feuilles de ladicte herbe fort entremeslées et enuelopées, « comme les pages de court ont coustume se donner des fumées ou chamou- « flets, et ainsi prenoient et receuoient la uapeur et fumée, une deux trois « et plusieurs fois tant qu'ils pouuoient jusques à ce qu'ils demeuroient « sans aucun sentiment, longtems estendus en terre, yures et endormis « d'un grièf et fort pesant sommeil mais ceula qui ne pouvoient avoir ces « petits bastons prenoient et receuoient cette fumée avec tuyaux ou petites « cannes de Glayeulz ou rosaux, ils appellent cet instrument à deux « tuyaux et petites cannes avec lequels ils reçoivent le dict parfum *Tabac-* « *co.* » Voy. *Histoire naturelle et générale des Indes, traduite du Castillan, par J. Poleur*. Paris, 1536, petit in-fol.

En examinant la date de cette vieille traduction, on verra clairement combien devait être ancienne parmi nous, la connaissance des effets du tabac. L'instrument si simple et si peu connu qui servait aux innocents passe-temps des Indiens, s'est perpétué dans l'intérieur de l'Amérique. M. Francis de Castelnau l'a trouvé sur les bords de l'Ucayale, parmi les *Antis*. Là, seulement, il sert à aspirer le tabac en poudre et non à fumer; nous emprunterons quelques lignes au courageux voyageur qui l'a décrit. « Ils ont, dit-il, une espèce de pipe, qui a quelquefois un tiers de mètre « de long et qui est formé d'une tige creuse faite de deux os fixés à angle « droit et étroitement liés l'un à l'autre; ils y entassent une grande quan- « tité de tabac vert, qu'ils ont pris soin de parfaitement pulvériser, qu'ils « conservent dans des coquilles fluviatiles; alors l'un d'eux s'introduit « l'une des extrémités du tuyau dans une des narines, pendant qu'un de « ses amis applique sa bouche à l'autre extrêmité et fait des efforts inouïs « pour lui lancer dans le nez la charge de l'instrument. Rien ne peut « rendre l'état de béatitude dans lequel le priseur parait être plongé pen- « dant cette opération, et il est difficile de tenir son sérieux, en voyant le « sang froid avec lequel il rend ensuite à son ami, le service qu'il en a « reçu.

« Cette coutume rappelle celle des Otomaques de l'Orénoque, qui aspi- « rent le *Niopo* au moyen d'un os fourchu d'oiseau, dont les deux branches « aboutissent aux narines (Humboldt t. VIII, p. 315.) Enfin M. de la Con- « damine décrit un instrument semblable à ce dernier, dont les Omaguas « se servaient de son temps pour humer le Curupa. » *Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du sud.* Paris, 1850 et 1851, t. IV, p. 311.

Il y aurait du reste tout un chapitre à faire sur les pipes primitives des Américains, et ce serait un appendice à ajouter à l'étrange traité d'André Stisser. L'auteur des doctes épitres intitulées: *de Machinis fumiductoriis* publia son livre en 1686, et certes n'a pas tout dit. On ne saurait mentionner ici, tous les documents que l'on a rassemblés jadis sur les pipes Américaines. Nos vieux voyageurs français ne tarissent pas sur l'élégance de certains Calumets, et il est certain que l'industrie indienne réservait toute ses coquetteries pour cet instrument, comme on peut s'en assurer d'ailleurs dans l'ouvrage du P. L. Hennepin. Un ancien Calumet armé de ses aîles y est figuré, et, en rappelant la forme antique du Caducée, fait voir tout le soin que les Américains apportait à la fabrication d'un ustensile, qui devenait en certaines circonstances comme sacré à leurs yeux. Washington Irving l'a dit: « Fumer c'est pour les Indiens un gage de foi « aussi inviolable, que l'était pour les anciens Bretons la cérémonie de « manger ensemble du sel. » Voy. *Astoria*, t. 1, p. 291.

Colomb pourrait bien avoir été le premier à enrichir l'Europe de cette production, p. V.

Christophe Colomb vit le Tabac, en débarquant sur les rives de l'Amérique; la chose ne saurait être douteuse, pour qui a lu attentivement l'excellent travail de Fernandez Navarrette, dont la première partie a été traduite par le savant secrétaire de la Société de géographie, M. de la Roquette.

Il existait une plante désignée sous le nom de *Petun* ou de *Pet'yn*, p. V.

Le mot *Petun* ou *Pet'yn* peut évidemment entrer dans le dictionnaire des Onomatopées : il indique parfaitement le bruit que produisent les lèvres, lorsqu'elles laissent échapper la fumée du cigare. Nous réunirons ici les diverses dénommations du tabac usitées en Amérique :

GUARANI DU PARAGUAY.

***Petỹ*, tabac ; *Petỹgua*, ustensile avec lequel on hume le tabac; *Petynguara*, buveur de tabac, *Apetymbù*, l'action qui consiste à chasser la fumée du tabac par la bouche et par les narines.**

Voy. Ruiz de Montoya, *Arte de la lingua Guarani*, 1734, in-4°.

BRÉSIL.

***Petun* ou *Petum*. Pison, le premier botaniste qui se soit occupé sérieusement des plantes du Brésil, l'appelle *Petume* sive *Tabacum*, et il se contente de constater son antiquité aux Indes occidentales, sans rien dire de son importation en Europe. Le dictionnaire de la *Lingoa Geral*, pub. en 1795, désigne la plante sous le nom de *Pytyma*. Le tabac en poudre s'appelle *Pytyma-cuî*, et la culture du tabac *Pytyma-tyba*.**

HABITANTS DU NICARAGUA.

***Ynpoquete* (voir Oviedo, *Collect. de documents pub. par Ternaux-Compans*).**

MEXICAIN AZTÈQUE.

Quauhyetl. Voyez aussi :
Bernardino de Sahagun. *Collect. de lord Kingsborough.*

CARAÏBES DES ÎLES.	*Y Ouli* (selon la Borde en 1658).
	Youli (selon Raymond Breton).
	Yoli (d'après l'orthographe de du Tertre).
GUYANE...........	*Tamoui* (selon Ant. Biet, 1664).
HAÏTI.............	*Cozobba* ou *Cazoba.*
VIRGINIE..........	*Vppowoc.*
ESQUIMAUX........	*Tawac* (selon du Petit-Thouars).

Chez certains peuples sauvages de l'Afrique et de l'Océanie, la dénomination altérée du *Tabaco* reparaît encore. Chez les *Papels* et les *Brames* de la Guinée, on se sert du mot *Ou-baco* pour désigner cette plante ; les Feloupes qui habitent les mêmes régions l'appellent *E-baqué.* Les *Bagnouns*, les *Cassangues*, les *Mandingues*, leurs voisins, se servent au contraire du mot *Siré.* Chez les habitants des îles Carolines on voit reparaître le mot *Tammako.* Chose étrange pendant que l'ancienne dénomination haïtienne du tabac se répand dans l'univers, celle qui fut adoptée jadis par les habitants du Paraguay et du Brésil, se conserve dans une de nos provinces. Les Bretons désignent encore le tabac sous le nom de *Butum* ou *Butun.* Voy. Legonidec, *Dict. Breton français.*

J'abandonne aux Espagnols, aux Anglais, aux Italiens, p. VI.

Le Tabac fut importé de France en Italie, très probablement peu de temps après les premiers essais de culture qui suivirent l'envoi de Nicot. Un prélat Italien, le nonce Santa Croce, qui était alors ambassadeur en France, fit parvenir de la graine d'*Herbe à la Royne* à Nicolas Tornabon, qui se trouvait en France en qualité de légat, et celui-ci la répandit dans la péninsule italique. Le fameux Césalpin qui vécut de 1519 à 1603, et qui eut la gloire d'inventer la première méthode de botanique « en basant sa classification sur la forme de la fleur, » Césalpin désigna la plante du tabac, sous le nom de *Tornabone*, mais cette dénomination ne fut pas longtemps acceptée. Tornabon n'a pas d'article que je sache dans nos biographies.

Il est juste de supposer que les premiers essais pour fumer le tabac Américain, eurent lieu parmi les traitants de bois du Brésil, p. VII.

La meilleure preuve que le tabac était en usage parmi les matelots avant l'introduction de cette plante par Nicot, peut se déduire aisément d'un passage peu connu de Liebaut; à propos des cigares usités en Floride, il dit: « Ce que nous pouvons colliger être vray par ceux qui sont revenus « de la Floride, et par les mariniers qui retournent tous les jours des « Indes, lesquels apportent pendus à leur col petits entonnoirs ou cornets « faits de feuilles de palme ou de cannes ou de joncs, au bout desquels « cornets sont insérez et entassées plusieurs feuilles sèches entortillées et « emminuées de cette plante. Iceux mettent le feu à ce bout de cornet, « reçoivent et inspirent par la bouche ouverte le plus qu'ils peuvent cette « fumée, par la quelle ils affirment sentir leur faim et soif être apaisée, « leurs forces restaurées, leurs esprits réjouys et leur cerveau assoupy « d'une joyeuse ébriété. »

L'Agriculture et Maison Rustique de MM. Charles Estienne et Jean Liebaut, docteurs en médecine, Roven, 1676, in-4°, p. 214.

Jacques Cartier dédaigna ce que le cordelier cosmographe ne se lassa pas de préconiser, p. XIV.

La première description du tabac qui ait été donnée en France, date de l'année 1542, et elle fut imprimée par le rédacteur des voyages du fameux Jacques Cartier: il faut dire toutefois que cette indication sommaire ne fut pas de nature à tenter les gens; le lecteur en jugera, le vieil historien s'exprime ainsi à propos des fumeurs de tabac remarqués par les français au Canada. — « Ils ont aussi une herbe de quoy ils font grand amaz durant « l'esté pour l'yver laquelle ilz estiment fort et en usent les hommes seul- « lement en la façon qui sensuict. Ilz la font secher au soleil et la portent « à leur col en une petite peau de beste en lieu de sac avecques un cornet de « pierre ou de boys; puis à toute heure font pouldre de la dicte herbe et la « metent à l'un des boutz dudict cornet puys metent ung charbon de feu « dessus et sussent par l'aultre bout tant quilz s'emplent le corps de « fumée, tellement qu'elle leur sort par la bouche et par les nazilles, « comme par ung tuyau cheminée; et disent que cela les tient sains et

« chauldement et ne vont jamais sans avoyr ces dictes choses. Nous avons « expérimenté ladicte fumée, après laquelle avoyr mis dedans nostre bou- « che semble y avoyr de la pouldre de poyvre tant est chaulde. »

Voy. *Archives des voyages* ou *Collection d'anciennes relations*, pub. par Henri Ternaux-Compans. Disons en passant qu'il y a trois Ms. de ce curieux récit à la Bib. Nat. Un autre voyage nous prouve que dans la partie de l'Amérique découverte par Jacques Cartier, le tabac avait selon les Indiens une origine divine.

Barré le zélé calviniste, p. XV.

Un écrivain protestant bien connu, Nicolas Barré, qui accompagna, comme Thevet, Villegagnon au Brésil, remarqua de même que le cordelier, la plante qui fait le sujet de nos recherches. « J'ay veu une herbe qu'ils ap- « pellent *Petun*, de la grandeur du *Consolida maior*, dont ils succêt le ius « et tirêt la fumée et avec celle herbe peuuent soustenir la faim huict ou « neuf iours. » La lettre de Barré fut pub. à Paris en 1557, elle a été réimp. par M. Ternaux-Compans dans ses *Archives des voyages*, t. 1, p. 109. Ce digne Barré, grand disputeur, habile théologien, était néanmoins un étrange botaniste ; il ne trouva sur cette terre promise du naturaliste, que du pourpié, du myrte et du basilic. « Tout le reste est tant sauuage et « eslongné, que si maistre Jean, démonstrateur des herbes y estoit, il « serait bien empesché. »

Outre son excellente édition d'Aimoin, p. XVI.

Nous reproduisons ici le titre complet de ce savant travail : *Aimonii Monachi, qui antea Ammonii nomine circumferebatur historiæ francorum libri IV ex veteribus exemplariis et novâ accuratâ que recensione nunc demum multò emendatiores et meliores.* Paris, 1566. Dupin dans sa bibliothèque universelle a par erreur attribué cette édition à Pithou. On sait que Nicot y travaillait en 1557, neuf ans avant qu'on la mit au jour. Il est facile de voir par les lettres de Nicot, quelle passion éclairée il apportait dans les travaux de pure érudition ; nous ne doutons pas que les épitres et missives de notre ancien ambassadeur, que l'on conserve aujourd'hui à la

bibliothèque de Saint-Pétersbourg, ne répandissent le jour le plus vif sur l'un des hommes qui honorèrent le plus la culture des lettres en France et qui aujourd'hui n'est plus connu pour ainsi dire que par un fait accidentel, se rattachant fort secondairement à la science. La Croix du Maine est à peu près le seul qui nous ait transmis des détails précis sur l'autre ouvrage de Nicot, voici ses propres expressions : « Il a écrit un fort docte « livre de la marine et des propres noms, et termes usités entre les mari- « niers pour signifier toutes choses dépendantes de l'art de naviger et de « la navire, lequel n'est encore imprimé. Il s'en trouve une grande partie « d'iceux, lesquels ont été ajoutés au dictionnaire français et latin, im- « primé chez Jacques Dupuis, à Paris, par diverses fois. »

C'était ce prince aimable, grand prieur de France, qui avait reconduit Marie Stuart en France, p. XX.

Il ne faut pas confondre, comme l'ont fait quelques historiens, le grand prieur, propagateur du tabac, avec le Cte d'Auvergne, fils de Charles IX et de la belle Marie Touchet, qui porta également ce titre. Il y eut encore un grand prieur de France, fils naturel de Henri II et d'une demoiselle Ecossaise, faisant partie de la suite de Marie Stuart, qui périt assassiné par un certain Altoniti, au moment où il allait lui-même le frapper de son épée. Celui qui nous occupe, et qui donna même momentanément son nom à la Nicotiane, était François de Lorraine, grand prieur de France, né en 1534, mort en 1563. On trouvera tout au long son histoire, dans les mémoires de Castelnau, qui l'avait accompagné en 1557, dans ses voyages. Brantome ne tarit pas, lorsqu'il signale les perfections de ce cavalier accompli : c'était lui qui avait été chargé de reconduire Marie Stuart en Ecosse. Vers 1560, et, lorsqu'il commandait les galères du Ponant, il était venu à Lisbonne et il avait logé chez l'ambassadeur de France ; l'herbe Sainte que l'on cultivait déjà dans les jardins de Nicot, uniquement comme une plante pharmaceutique, le frappa, il en obtint plusieurs et les fit fructifier en France. Ceci constitua bien, je crois, une importation séparée et qu'il ne faut pas confondre avec celle qui provint des importations de Nicot, elle suffit néanmoins pour faire appeler l'*herva Santa*, l'herbe au Grand prieur.

Ici, Monsieur, j'abandonne l'histoire du tabac, p. XXIII.

Nous croyons cependant devoir ajouter à ces notes, déjà bien étendues, une excellente indication inédite des espèces si variées du tabac. C'est pour ainsi dire le dernier mot de la science moderne sur ce point intéressant de la botanique. Nous devons ces précieux détails à M. Félix Dunal ; ils doivent être insérés dans la seconde partie du t. XIII *du Prodromus systematis vegetabilium.*

Le genre Nicotiana comprend 55 espèces, savoir :

2 d'Asie { 1 de Perse. / 1 de Chine.

2 De l'Australie.

4 De l'Amérique septentrionale non équatoriale.

1 ou 2 du Cap de bonne Espérance.

46 De l'Amérique équinoxiale ou méridionale.

TOTAL.. 55.

ESPÈCES ASIATIQUES.

L'espèce de Chine est un sous-arbrisseau (N. Chinensis Fisch.) Voisine du N. Fruticosa L.; on ne dit pas si ses parties herbacées ont été employées à la fabrication d'un tabac.

L'espèce de Perse est le *Nicotiana Persica Lindl.*

Elle est cultivée et sert à faire le fameux tabac de Schiraz.

AUSTRALIE.

Les espèces de la Nouvelle Hollande ne paraissent pas avoir été cultivées autrement que comme plantes d'agrément.

AMÉRIQUE DU NORD.

Parmi celles de l'Amérique septentrionale extra-tropicale, un tabac très estimé des aborigènes et confectionné avec les calices visqueux dont on a séparé les corolles du *N. quadrivalvis,* qui, au rapport de Nultal, est cultivée sur les bords du Missouri et de la Colombie.

Deux autres espèces sont du Texas.

Une quatrième est des Montagnes Rocheuses.

Les quarante-sept espèces de l'Amérique équatoriale ou méridionale sont réparties ainsi qu'il suit:

Onze espèces au Mexique et une commune avec Cuba. . . .	11
Deux espèces à Cuba, y compris celle qu'on trouve aussi au Mexique.	2
Huit espèces du Pérou.	8
Une espèce de la Colombie.	1
Cinq espèces du Brésil, dont une naturalisée en Sardaigne. .	5
Six espèces de Monte-Video ou Buenos-Ayres, dont une commune avec le Mexique l'autre avec le Mexique et le Chili. . .	4
Neuf espèces au Chili, dont une commune avec le Mexique. .	8
	39
Sept espèces d'origine inconnue.	7
	46

Ces cinquante-cinq espèces de Nicotiana sont réparties en deux sections.

Celle des Didicliés, qui ont une capsule à deux loges et à deux valves; celle des Polydicliés dont les capsules ont quatre ou un plus grand nombre de loges et de valves.

La section des Didicliés se divise en trois tribus assez naturelles: 1° la tribu des tabacums, qui renferme dix espèces, y compris le *N. tabacum*, type de ce groupe. Cette espèce, cultivée dans toutes les régions du globe, a un grand nombre de variétés cultivée, et sert à faire le tabac le plus ordinaire;

2° La tribu des Rustica renferme deux sous divisions, une qui a pour type le *N. paniculata* L. et qui se compose de douze espèces, et une autre sous-division qui n'a que six espèces ayant pour type le *N. rustica* L. Cette dernière est, comme le N. tabacum, cultivée sur presque toute la terre, on en fait le tabac le plus grossier et le moins estimé. Cette tribu se compose donc de dix-huit espèces;

3° La troisième tribu des Didicliés est celle des *Petunioides*, plantes qui ont un port assez semblable à celui des Petunias et une corolle hypocratériforme. Élégantes et quelquefois d'une odeur suave, les espèces de ce groupe sont au nombre de vingt-quatre.

Une d'elles est le N. Persica, cultivée pour en préparer le tabac de Schiraz qui a une grande réputation en Orient.

Une autre est le N. Doniana, cultivée à la Havane, avec laquelle on fait le fameux tabac de la Havane. Il est probable que le *N. repanda* du même groupe sert au même usage et est souvent confondu avec le premier.

La section Polycliés ne forme qu'une seule tribu d'un petit nombre d'espèces, trois. L'une d'elles fournit un bon tabac sur les bords du Missouri.

En résumé, sous le rapport des produits, la tribu des Rustica paraît donner les plus grossiers; celles des Tabacums, les tabacs ordinaires, et celle des Petunioides, les tabacs superfins. Il en est peut-être de même des Polydicliés qui ont beaucoup d'analogie générale avec les *Petunioides*.

TABLE.

Ici, Monsieur, j'abandonne l'histoire du tabac, p. XXIII.

Nous croyons cependant devoir ajouter à ces notes, déjà bien étendues, une excellente indication inédite des espèces si variées du tabac. C'est pour ainsi dire le dernier mot de la science moderne sur ce point intéressant de la botanique. Nous devons ces précieux détails à M. Félix Dunal ; ils doivent être insérés dans la seconde partie du t. XIII *du Prodromus systematis vegetabilium.*

Le genre Nicotiana comprend 55 espèces, savoir :

2 d'Asie { 1 de Perse.
1 de Chine.

2 De l'Australie.

4 De l'Amérique septentrionale non équatoriale.

1 ou 2 du Cap de bonne Espérance.

46 De l'Amérique équinoxiale ou méridionale.

TOTAL.. 55.

ESPÈCES ASIATIQUES.

L'espèce de Chine est un sous-arbrisseau (N. Chinensis Fisch.) Voisine du N. Fruticosa L.; on ne dit pas si ses parties herbacées ont été employées à la fabrication d'un tabac.

L'espèce de Perse est le *Nicotiana Persica Lindl.*

Elle est cultivée et sert à faire le fameux tabac de Schiraz.

AUSTRALIE.

Les espèces de la Nouvelle Hollande ne paraissent pas avoir été cultivées autrement que comme plantes d'agrément.

AMÉRIQUE DU NORD.

Parmi celles de l'Amérique septentrionale extra-tropicale, un tabac très estimé des aborigènes et confectionné avec les calices visqueux dont on a séparé les corolles du *N. quadrivalvis,* qui, au rapport de Nultal, est cultivée sur les bords du Missouri et de la Colombie.

DATE DUE

